

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOIRE HAUTE- LOIRE

Etablissement de crédit et courtage d'assurance, société coopérative à capital variable régie par le Livre V du Code monétaire et financier au capital de 30 982 912,20 €

Siège social : 94 rue Bergson, 42000 Saint Etienne

Inscription au registre du commerce de St Etienne 380 386 854 00018, APE - 6419 Z

Cotée sur Euronext Paris, compartiment C.

SOMMAIRE

PARTIE A - RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE PREMIER SEMESTRE 2011.....	2
I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS.....	2
a. <i>Changements de principes et méthodes comptables.....</i>	2
1. Application du référentiel IAS/IFRS.....	2
2. Changements de méthode comptable.....	2
b. <i>Evolution du périmètre de consolidation.....</i>	2
II. RESULTATS CONSOLIDES	3
a. <i>Environnement économique et financier</i>	3
b. <i>Résultats consolidés.....</i>	5
III. STRUCTURE FINANCIERE	6
a. <i>Les Fonds propres consolidés</i>	6
b. <i>Les ratios prudentiels</i>	6
c. <i>Les parties liées</i>	6
IV. RESULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITE	6
a. <i>Définition des secteurs d'activité.....</i>	6
b. <i>Analyse des résultats par secteur d'activité</i>	6
V. LES FACTEURS DE RISQUES	8
PARTIE B - COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2011	44
PARTIE C - DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DES RAPPORTS FINANCIERS.....	86
PARTIE D - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES	87

PARTIE A - Rapport d'activité sur le premier semestre 2011

I. Présentation des Etats Financiers

a. Changements de principes et méthodes comptables

1. Application du référentiel IAS/IFRS

Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis conformément aux normes IAS/IFRS telles que décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

2. Changements de méthode comptable

(Cf B. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2011 - 1 Principes et méthodes applicables dans le groupe)

b. Evolution du périmètre de consolidation

(Cf B. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2011 - 2.1 Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice)

II. Résultats consolidés

a. Environnement économique et financier

France : une reprise, malgré de nombreux chocs

La croissance française a peu de chances de réitérer sa prouesse du 1er trimestre (0,9 % en variation trimestrielle). Un atterrissage en douceur de l'activité est donc prévisible à court terme. Au-delà, la croissance devrait devenir plus autonome, notamment grâce à une amélioration de la situation financière des entreprises et à une reprise plus franche de l'emploi. Notre scénario table sur une progression de l'activité de +2,1 % en 2011 et +1,8 % en 2012.

Une progression de l'activité plus poussive, du fait de nombreux chocs

L'économie mondiale est entrée dans une phase de ralentissement qui touche plus particulièrement les pays développés. Ce freinage est notamment la conséquence de l'apparition ou de la persistance de nombreux chocs subis par la reprise : séisme au Japon, choc pétrolier et crise de la dette souveraine en Europe sont autant d'évènements qui ont ponctué le premier semestre de l'année 2011.

La progression de l'activité sera donc plus poussive ces prochains mois. Nous prévoyons une croissance du PIB de l'ordre de 9 % en Chine, de 2,5 % aux Etats-Unis et de 2 % en zone euro en 2011.

En France également, la croissance freine...

Certes, l'activité française a rebondi au 1er trimestre, en affichant un taux de croissance flatteur de + 0,9 % t/t, mais ce résultat reste le fruit de facteurs temporaires. La prime à la casse a largement soutenu l'activité en ce début d'année (livraisons des commandes conclues en décembre), tout comme le mouvement massif de reconstitution des stocks, correction « mécanique » de l'important déstockage constaté au 4ème trimestre lors de la vague de froid.

Le dynamisme de l'activité au 1er trimestre paraît donc difficilement extrapolable. Les enquêtes de confiance publiées depuis mars témoignent d'ailleurs d'un tassement de la conjoncture. Cette dégradation du climat conjoncturel devrait in fine se traduire par un tassement de l'activité. La consommation des ménages portera les stigmates de l'arrêt de certaines mesures de soutien (notamment la prime à la casse), de la remontée de l'inflation (attendue à 2,1 % en moyenne en 2011) et de la hausse des impôts entraînée par l'amélioration des revenus observée en 2010. De plus, elle restera pénalisée par

le reflux très lent du taux de chômage et son corollaire, le maintien à un niveau élevé du taux d'épargne. Face à ces perspectives de débouchés intérieurs en demi-teinte, les entreprises devraient rester prudentes tant en termes d'investissement que de stocks, d'autant que la hausse des prix des matières premières maintient sous pression leurs marges. Le moteur externe de la croissance devrait également fonctionner au ralenti, les exportations souffrant à la fois du freinage de l'économie mondiale, de problèmes structurels propres (offre peu compétitive, marges à l'exportation serrées, marchés cibles peu porteurs) et du niveau élevé de l'euro.

... mais elle se renforcera dès 2012

Il faudra attendre 2012 pour entrer dans un processus de croissance plus auto-entretenu et pérenne. Les dépenses d'investissement des entreprises devraient alors se redresser, sous l'effet d'une mobilisation accrue des capacités de production et d'une amélioration plus nette de leur situation financière. Celle-ci sera permise par le tassement des coûts intermédiaires (en lien avec le reflux prévisible du prix des matières premières), la poursuite du rebond de la productivité, la baisse de la taxation du capital productif (effet de la réforme de la taxe professionnelle) et le maintien du caractère accommodant de la politique monétaire de la BCE. Les entreprises seront par ailleurs amenées à mettre en phase leurs stocks et leur production anticipée, ce qui implique un léger mouvement de restockage. Avec une reprise plus franche de l'emploi et le freinage de l'inflation, les revenus des ménages s'amélioreront, ce qui permettra de soutenir la consommation privée, malgré la mise en œuvre des mesures d'assainissement des finances publiques (décélération des dépenses de santé et hausse nulle en volume des dépenses de l'Etat). En revanche, l'investissement résidentiel pourrait légèrement fléchir (prix très élevés, remontée des taux de crédit). Enfin, la baisse programmée de l'euro devrait permettre de limiter la contribution négative du commerce extérieur. Au total, les rythmes de croissance trimestriels devraient s'avérer plus robustes, de l'ordre de 0,4 - 0,5 % trimestre / trimestre. L'activité progresserait alors de 1,8 % en moyenne annuelle en 2012.

b. Résultats consolidés

Les principaux chiffres de la société -mère

Avec près de 10.3 milliards d'euros, l'épargne collectée progresse de + 3.4 % sur un an avec un dynamisme particulièrement marqué sur la collecte monétaire (+5.1%).

Les encours de crédit s'élèvent à près de 6.7 milliards d'euros (+7 %) sur 1 an.

Les crédits habitats augmentent de 8.7% sur un an, les crédits d'équipement de +3.2% alors que les crédits consommation sont en légère baisse (-2.9%).

Concernant l'offre de services et assurances, les contrats IARD progressent de 5.3% sur un an.

Les résultats positifs de l'activité commerciale s'accompagnent également d'un succès croissant en matière de conquête grâce à l'acquisition de 5 624 nouveaux clients sur les six premiers mois 2011.

L'activité du groupe

Le PNB généré par la caisse sur la période s'affiche à 149.2 millions d'euros en hausse de 3.1 %. Cette évolution s'explique par la hausse de la marge d'intermédiation globale (+2.9%).

La Caisse Régionale de Crédit Agricole enregistre une hausse de ses charges de fonctionnement expliquée en majorité par le projet informatique du groupe (+4.8%).

Au niveau des risques, le taux de créances douteuses est en baisse, à 2.55%, le taux de couverture s'affiche à 77.8%.

Le résultat net social, augmente de 1.4% sous l'effet de la hausse du résultat d'exploitation.

Le résultat consolidé atteint 52 millions d'euros à fin juin 2011.

La contribution du sous groupe COFAM (financements spécialisés) est de 12.7 millions d'euros, soit 24% de la performance globale.

III. Structure financière

a. Les Fonds propres consolidés

Les capitaux propres atteignent 1 228 064 K€ au 30 juin 2011 contre 1 185 618 K€ au 31/12/2010, la variation principale est la suivante :

Variation de capital des caisses locales 2 537K€

Résultat semestriel => + 52 021K€

Dividende versé => -11 355 K€

b. Les ratios prudentiels

A fin décembre 2010 le ratio Bâle II s'élevait à 16.33%

Le groupe représente une structure financière solide et dispose des capitaux propres nécessaires pour assurer ses propres ambitions de développement ainsi que celle du groupe Crédit Agricole SA.

c. Les parties liées

Les principales parties liées sont présentées dans la partie B - Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2010 - 2.3 ; Parties liées.

IV. Résultats par secteur d'activité

a. Définition des secteurs d'activité

Du fait de l'organisation interne du groupe crédit Agricole, et compte tenu des éléments réglementaires, les activités de chaque entité « élémentaire » peuvent se rattacher pour l'essentiel à deux secteurs pour la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire :

- banque de proximité en France
- activité de financement locatif

b. Analyse des résultats par secteur d'activité

L'analyse des résultats par secteurs d'activité va porter sur l'activité de financement locatif.

Une activité commerciale bien orientée

Le groupe COFAM et ses deux sociétés opérationnelles LOCAM et SIRCAM ont stabilisé leur activité à un bon niveau, percevant ainsi les fruits de leur investissement dans un réseau commercial largement implanté dans toutes les métropoles régionales.

La production (nouveaux financements accordés et mis en place sur le premier semestre 2011) s'inscrit à 200,24 M€ à fin juin. Ce qui renforce l'encours global géré, de 2 %, porté ainsi à 732,94 M€.

La marge financière globale progresse quant à elle de 17 % à 41 M€ (contre 35 M€ à fin 06/2010).

Une montée des risques sous contrôle

La montée des risques constatée sur l'exercice 2010, résultant notamment du contexte économique et de la recrudescence des défaillances d'entreprises, continue de peser sur le premier semestre 2011. Toutefois, les mesures engagées pour amortir l'effet de cette dégradation, par une révision des modalités de collaboration commerciale et la mise en œuvre d'instrument de couverture des risques, permettent d'enregistrer une inflexion sur le front des risques.

Pour le second semestre 2011, le dynamisme de l'activité devrait être consolidé, malgré l'atonie qui continue d'affecter le climat général des affaires.

Positionnées sur le marché des petits équipements à usage professionnel, dont la demande s'avère généralement moins sensible à la conjoncture, le groupe anticipe un accroissement du rythme de progression de son activité, grâce à l'intensification de la prospection commerciale et à la montée en puissance du réseau commercial.

Principales évolutions à venir

Si le contexte de taux et son impact sur les coûts de refinancement s'avèrent tendanciellement favorables, la gestion des nouvelles contraintes du ratio de liquidité et l'exacerbation de la concurrence sur certains segments de marché devraient peser sur les marges.

L'innovation produit et l'enrichissement des services à destination d'une clientèle de Grands Comptes doivent permettre de renforcer les éléments de différenciation et de valoriser les éléments de l'offre.

V. LES FACTEURS DE RISQUES

V. LES FACTEURS DE RISQUES	8
5.1. LE RISQUE CREDIT.....	9
5.1.1. Objectifs et politique.....	11
5.1.2. GESTION DU RISQUE DE CREDIT.....	13
5.1.3. Exposition.....	21
5.1.4 Le risque pays.....	25
5.2. RISQUES DE PRIX	26
5.3. RISQUES DE MARCHÉ.....	26
5.3.1. Principales évolutions.....	26
5.3.2 Gestion du risque	27
5.3.3 Exposition : activités de marché (Value at Risk).....	28
5.3.4. Perspectives d'évolution sur le second semestre 2010.....	29
5.4 RISQUE ACTION.....	31
5.5. GESTION DU BILAN	31
5.5.1 Risque de taux d'intérêt global.....	32
5.5.2 Le risque de change.....	34
5.5.3 Les risques de liquidité et de financement.....	35
5.5.4 Politique de couverture.....	36
5.6 RISQUES OPERATIONNELS	37
5.6.1 Objectifs et politique.....	37
5.6.2- Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance	37
5.6.3- Méthodologie.....	38
5.6.4. Assurance et couverture des risques opérationnels.....	39
5.7. RISQUES DE NON-CONFORMITE	40
5.7.1. Dispositif de contrôle interne.....	40
a. Le contrôle permanent	40
b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité.....	41
c. Le contrôle périodique	42
5.7.2 Tendances récentes et perspectives	42
a. Evènements récents.....	43
b. Perspectives pour le second semestre.....	Erreur ! Signet non défini.

Cette partie du rapport de gestion présente la nature des risques auxquels le Groupe est exposé, leur ampleur et les dispositifs mis en œuvre pour les gérer.

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers couvre les types de risques suivants :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, spread de crédit).
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources

nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité) ; y compris les risques du secteur de l'assurance.

- Les risques induits par la crise financière.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.

- Les risques juridiques : risques d'exposition potentielle du groupe à des procédures civiles ou pénales.

- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

5.1. LE RISQUE CREDIT

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse Régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

La Caisse Régionale n'est pas concernée par l'utilisation d'instruments dérivés et la titrisation.

La politique de gestion et de suivi des risques de crédit

Les crédits sont mis en gestion par des services spécialisés qui s'assurent de la bonne réalisation des conditions fixées et ce en fonction des délégations accordées aux différents métiers « instructeurs » : taux, garanties, contreparties.

Le suivi et le recouvrement des risques s'appuient sur le dispositif suivant :

- Le traitement préventif du risque est organisé à partir d'un repérage des situations en anomalie sur la base des données Bâle 2 (défaut, dégradation de notation, EL...) et de critères de détection spécifiques (utilisation d'oc, documents comptables, dire d'expert ...) et des revues périodiques.

- Le diagnostic et le traitement du risque sont réalisés :

- en Agence/Bureau :

- au sein des services gestionnaires

- au sein de la filière risques crédit.
- par le Comité Mensuel des risques au quotidien,
- par le Comité Paritaire Semestriel Recouvrement Amiable/Recouvrement Contentieux

Le recouvrement contentieux choisit la procédure adaptée.

La gestion du risque de crédit est assurée au niveau du siège par la filière risques crédit rattachée à la Direction financière et des risques de la Caisse Régionale. La filière risques crédit est composée d'unités spécialisées qui interviennent sur les différents marchés : recouvrement amiable particulier ; recouvrement amiable professionnel, entreprises et agriculture ; recouvrement contentieux et juridique

Le dispositif de revue de portefeuille

La filière risques crédit, dans le cadre du dispositif risques annuel, organise régulièrement des revues de portefeuille en association avec les directions des crédits et des entreprises. Ces revues portent sur les risques latents détectés à partir des indicateurs bête 2 ou d'encours en anomalies, mais aussi à partir d'activités considérées comme sensibles. Ces revues font systématiquement l'objet d'un reporting au comité des risques de la Caisse Régionale.

Le dispositif de surveillance

Le dispositif de surveillance par le Contrôle Permanent comprend notamment un cycle de quatre revues de portefeuille réglementaires par an. Elles s'appuient sur les indicateurs Bête 2, permettant de sélectionner les contreparties par segment de notation avec notations dégradées et encours significatifs.

- . Deux revues portent sur les principaux encours par contrepartie ou groupe de contrepartie de la Caisse Régionale dont les résultats font l'objet d'une communication à la Direction Générale et au Conseil d'Administration.
- . Deux revues portent sur les principaux encours dégradés. Elles font l'objet d'une communication à la Direction Générale.

Des contrôles permettent la réalisation d'analyses périodiques sur différents thèmes et alimentent des indicateurs risque qui font l'objet d'une communication à la Direction Générale.

(Qualité de production/niveaux de risques, qualité du stock des crédits réalisés, qualité des garanties par génération prêts,...)

Un contrôle renforcé sur les filières économiques potentiellement dégradées permettant la mise en place de revues d'analyses complémentaires.

Le système de notation

Sur les périmètres de la banque de Détail et de la banque Entreprise, les systèmes de notation de la Caisse Régionale reposent sur les modèles d'évaluation du risque à travers les outils déployés dans le Groupe Crédit Agricole.

Le provisionnement des créances

Le provisionnement des risques crédits est coordonné par la Direction Financière et des Risques.

Il implique les services en charge du contrôle permanent, du contrôle comptable, du contrôle de gestion, du recouvrement amiable, du contentieux et les directions de marché concernées afin de préciser les bases de risques à considérer, sur le plan individuel et collectif.

Par ailleurs, les principes de provisionnement des risques crédit sont en adéquation avec les normes IAS/IFRS applicables aux banques.

Il se fait sur base individuelle et sur base collective, selon la méthodologie du groupe Crédit Agricole.

Le provisionnement des créances fait l'objet d'une revue semestrielle organisée par la filière risques crédit. En outre la Direction Financière et des Risques effectue un reporting régulier au conseil d'administration sur les principales dotations aux provisions effectuées.

5.1.1. Objectifs et politique

La Direction Générale propose la stratégie et les politiques risques et intervient notamment en arbitrage sur les dossiers ne respectant pas la stratégie ou les politiques risque.

Le Conseil d'Administration valide la stratégie et les politiques proposées.

Les directions, services et collaborateurs du siège et du réseau doivent respecter ces directives.

L'encadrement de la stratégie risques s'appuie sur la mise en place de limites globales et opérationnelles. La distribution est encadrée par un système de délégation décliné par marchés et par métiers pour tenir compte des différents risques.

Toute dérogation est du ressort de la Direction Générale.

Le contrôle

Le respect de la stratégie et des politiques crédit est contrôlé par:

- l'encadrement des réseaux,
- les différentes Directions,
- la cellule Pilotage Opérationnel des Risques Crédit,
- le service Risque et Contrôle Permanent qui procède à des contrôles sur pièces et sur échantillon,
- le Contrôle périodique lors de ses missions siège ou réseau,
- le Comité des Risques de la Caisse Régionale (trimestriel) qui examine l'évolution des risques de contrepartie et des risques juridiques, ainsi que les dispositifs visant à améliorer et sécuriser le suivi et le pilotage des engagements et des risques crédits.

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole est informé trimestriellement sur la situation des risques crédits.

La division et les règles de partage du risque

La division et le partage du risque sont à privilégier dans toutes les opérations de crédit d'un montant significatif quel que soit le marché.

Sur le marché des entreprises, le partage du risque est la règle au-delà d'un certain seuil sachant que le partage peut être réalisé avec un établissement bancaire, une ou plusieurs caisses régionales, ou tout organisme spécialisé de type OSEO et Foncaris.

En tant qu'établissement de crédit soumis à la loi bancaire, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire assume la responsabilité des opérations qu'elle initie. Toutefois, au titre de ses missions d'organe central du réseau des Caisses Régionales, Crédit Agricole SA garantit la liquidité et la solvabilité des Caisses Régionales.

Ainsi, en cas de risques importants dépassant les limites contractualisées, la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire présente ses dossiers à Foncaris, établissement de crédit filiale à 100% de Crédit Agricole SA.

Après examen, au sein d'un comité ad hoc, Foncaris peut décider de garantir la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire (en général, à hauteur de 50%).

Le Crédit Agricole de Loire Haute-Loire détermine pour une période de 6 ans le seuil d'éligibilité de ses engagements au mécanisme de couverture mis en place par Foncaris. Ce choix a été validé en Conseil d'Administration du 16 Février 2007.

En date du 27 Avril 2010, les seuils ont été revus suite à l'évolution du corpus Foncaris. La réforme intervenue chez Foncaris permet notamment aux Caisses Régionales d'opter pour la couverture de risques à partir d'un certain seuil, la notion d'obligation de transmission des dossiers persistant pour un seuil correspondant au double du seuil optionnel. Par mesure de prudence, la Caisse

Régionale a pris la décision de solliciter Foncaris dès dépassement du seuil optionnel. Ces nouvelles mesures sont applicables depuis le 1^{er} Juillet 2010.

En cas de défaut effectif, la Caisse Régionale de Loire Haute-Loire est indemnisée de sa perte résiduelle après mise en jeu des sûretés et épuisement de tous les recours.

5.1.2. Gestion du risque de crédit

Principes généraux de prise de risque

Les intervenants

Les différents acteurs opérationnels dans l'activité de distribution du crédit et donc dans la maîtrise du risque associé sont :

- Les réseaux commerciaux,
- Les réseaux technico-commerciaux qui assistent les réseaux,
- Les services d'instruction dans le cadre de leurs délégations,
- L'analyste crédit qui pour les dossiers importants des marchés spécialisés assure une seconde lecture des dossiers, rend et consigne un avis indépendant,
- Le Pré Comité Grands Risques, donne un avis pour les dossiers importants,
- Le Comité des Prêts,
- Le Conseil d'Administration,
- Les services de gestion des directions des Entreprises et du Développement - Local et du Développement Crédit et Assurance qui vont mettre en œuvre les crédits selon les conditions définies.
- Le Service Recouvrement Contentieux et Juridique qui va intervenir dans la gestion des comptes irréguliers par le recouvrement amiable ou le recouvrement contentieux.
- Le service Contrôle Permanent et Risque qui contrôle le respect des règles définies tant au niveau de la stratégie que des politiques risques. Il s'assure que les dispositifs de surveillance apportent une assurance raisonnable de la maîtrise des risques crédit. Dans le cadre de sa fonction, indépendante de toute ligne opérationnelle, le Responsable du Contrôle Permanent et des Risques donne un avis sur tout dossier ou événement sortant de la stratégie risque pour décision par la Direction Générale
- La Direction Générale décide des dérogations demandées par rapport à la stratégie et aux politiques risques.

Le schéma délégataire

La distribution du crédit repose sur un système de délégation.

Les différents niveaux de délégation s'appuient sur divers critères tels que le métier exercé, l'encours global, le montant de l'opération ...

Les règles sont définies par ailleurs et font l'objet d'un contrôle régulier dans le cadre du dispositif de contrôle interne de la Caisse Régionale.

Les délégations sont définies et accordées par:

- le Conseil d'Administration pour le Bureau du Conseil, le Comité des Prêts Caisse Régionale et le Directeur Général,
- le Directeur Général pour les bénéficiaires des subdélégations.

Le Conseil d'Administration délègue au Comité des Prêts Caisse Régionale dans les limites opérationnelles :

- 50 M€ pour les Collectivités Publiques et les OLS (Organismes de Logement Social),
- 9 M€ par groupe pour les autres marchés.

Des grilles de délégation par marchés sont établies et mises à jour par les Directions concernées.

Méthodologies et systèmes de mesure des risques

Les systèmes de notation interne et de consolidation des risques de crédit

Description du dispositif de notation

Depuis fin 2007, la Commission Bancaire a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la Caisse Régionale, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse Régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse Régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque.

Ainsi chaque client fait l'objet d'une évaluation statistique et prospective, qui est intégrée dans le dispositif de l'instruction du crédit (distribution), de suivi et de maîtrise des risques.

Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la Caisse Régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs.

Les règles Bale 2

Les règles Bâle II doivent donner une ampleur supplémentaire à la distribution du crédit.

Les usages de Bâle II concernent donc:

- Les scores d'octroi et les pré-attributions de crédit,
- Les délégations de crédit,
- La détection, le traitement et le suivi du risque potentiel ou avéré,
- La fixation du niveau de conditions de crédit et de garantie,
- L'évaluation et le calcul des provisions collectives, filières et individuelles,
- La gestion des situations débitrices et le renouvellement des concours court terme,
- Le suivi et la qualité des risques sur la production et le portefeuille de crédit.

La Caisse Régionale Loire Haute-Loire veut capitaliser sur le dispositif Bâle II pour bien sûr conforter sa gestion du risque.

Le développement d'un outil centralisé pour l'ensemble du Groupe Crédit Agricole a permis de rationaliser la gestion des tiers et des groupes. Cet outil permet de formaliser les processus multi intervenants et d'en assurer la traçabilité.

Mesure du risque de crédit

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés.

Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Dispositif de surveillance

Le dispositif de surveillance des risques du Contrôle Permanent repose sur un ensemble de mesures et de dispositions qui prennent en compte le respect des limites globales d'engagement, des limites opérationnelles, des limites individuelles et des limites réglementaires (grands risques et risques bruts).

Les revues de portefeuille réglementaires prévues au CRBF - 97.02 contribuent à s'assurer du respect de la politique et de la stratégie risques.

Les déclarations sur les grands risques et risques bruts permettent d'identifier les contreparties éligibles et de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur.

○ Pour les principaux facteurs de risques, il existe un dispositif de limites qui comporte :

- des limites globales, des règles de division des risques, par facteur de risque de marché, etc., formalisées sous la forme d'une politique et stratégies risques réexaminée le 24 juin 2011. Ces limites ont été validées par l'organe exécutif et l'organe délibérant.

Chaque année, la Caisse Régionale fixe le dispositif risque crédit qui détermine les thèmes des revues thématiques qui vont être réalisées sur l'année. Ce dispositif risque est abordé avec la Direction Générale en Comité trimestriel des risques et peut faire l'objet d'amendement en cours d'année.

- des limites opérationnelles et des limites individuelles cohérentes avec les précédentes, accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations, double regard (double lecture et double signature) lorsqu'elles atteignent des montants ou des niveaux de risque le justifiant.

Tout dépassement de limites fait l'objet d'un accord du Conseil d'Administration.

○ Contrôle des limites globales :

Le respect des limites fixées pour le RSE et le taux d'évolution des encours de crédit de la Caisse Régionale rapporté à la croissance du marché est contrôlé par le Contrôle Permanent qui alerte la Direction et le Conseil d'Administration en cas de franchissement.

○ Contrôle des limites « réglementaires » :

A partir des déclarations trimestrielles sur les Grands risques et risques bruts, le contrôle permanent s'assure :

- de la présence ou non de grands risques.
- du respect des limites réglementaires en présence de grands risques :

- Un rapport maximum de 25% entre l'ensemble des risques qu'il encourt du fait de ses opérations par bénéficiaire et le montant de ses fonds propres ;
- Un rapport maximum de 800% entre la somme des grands risques qu'il encourt et le montant de ses fonds propres

La Direction et le Conseil d'Administration font l'objet d'une information le cas échéant, en cas de grands risques en Caisse Régionale

- Contrôle des limites opérationnelles / individuelles:

A travers le cycle d'investigation des revues de portefeuille crédit (semestrielles) et de contrôles thématiques (trimestriels), le contrôle permanent s'assure du respect des limites opérationnelles / individuelles fixées pour les crédits syndiqués, les LBO, la Promotion immobilière et l'accord du Conseil d'Administration et les résultats font l'objet d'une communication auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.

La Direction Générale valide le dispositif de limites et son actualisation en Comité de Direction et les éléments sont rapportés au Conseil d'Administration. Les services gestionnaires effectuent des contrôles de 1er niveau et le Contrôle Permanent des contrôles 2.2 notamment dans le cadre des revues de portefeuilles afin d'alerter en cas de dépassement.

Les reportings sont réalisés en Comité des risques trimestriellement ainsi qu'au Conseil d'Administration semestriellement lors de la présentation des résultats des revues de portefeuilles réglementaires

Toute dérogation est du ressort du Conseil d'Administration

Réexamen des limites

Le contrôle permanent s'assure que le réexamen des limites a été étudié à minima une fois par an et présenté pour validation à l'organe délibérant (réexamen du dispositif des limites lors de la séance du Conseil d'Administration du 24/06/2011).

- Contrôle des règles de division des risques :

Le respect du recours à la couverture FONCARIS fait l'objet de contrôles semestriels par le service Contrôle Permanent à travers le cycle d'investigation des revues de portefeuille crédit.

Les reportings sont réalisés en Comité des risques ainsi qu'au Conseil d'Administration semestriellement lors de la présentation des résultats des revues de portefeuille réglementaires.

Processus de surveillance des concentrations par contrepartie ou groupe de contreparties liées

Les grandes contreparties font l'objet de revues réglementaires et de revues de portefeuilles régulières dans le cadre du dispositif risques annuel. En outre les contreparties qui entrent dans le périmètre de la filière risques crédit sont suivies individuellement.

Une vision «Groupe» est nécessaire dès lors que la Caisse Régionale se trouve face à plusieurs sociétés quelle que soit leur localisation. La multi bancarisation, le partage du risque et la solidarité de groupe font partie intégrante de la gestion du risque du marché des entreprises.

La définition de «Groupe» retenue est celle définie par la Commission Bancaire et utilisée dans le cadre des outils Bâle II. Elle peut être élargie en cas de risque lié identifié.

L'ensemble des engagements quelle que soit leur nature fait l'objet d'une centralisation risque par contrepartie et par groupe. Le montant ainsi centralisé est repris de manière expresse sur tous les documents de formalisation du risque. Le montant pris en compte pour le respect des seuils d'intervention est déterminé après couverture de risque intra-groupe.

Pour les marchés spécialisés, des seuils d'engagement sont déterminés en fonction de la notation de contrepartie et du type d'opération financée.

Le dépassement de ces seuils relève d'un processus décisionnel spécifique requérant l'avis de l'analyste, l'avis du Responsable du Contrôle Permanent et des Risques, l'avis du Pré Comité Grands Risques avant décision.

Le Contrôle Permanent réalise trimestriellement le contrôle des grands risques et risques bruts conformément au règlement CRBF 93/05 modifié et relatif au contrôle des grands risques. Il permet de limiter les concentrations excessives des engagements des établissements de crédit en leur fixant des limites par rapport à leurs fonds propres prudentiels.

Une information est réalisée auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration en cas de franchissement de limites

Le Contrôle Permanent réalise annuellement le contrôle de division des risques conformément à la réglementation de l'instruction 2000-08 qui prévoit le recensement annuel par bénéficiaire des dix plus importants risques nets pondérés au sens des Grands Risques, non éligibles au SEBC (Système Européen des Banques Centrales).

Le contrôle permanent réalise semestriellement deux revues sur les principaux encours par contrepartie ou groupe de contreparties de la Caisse Régionale. Une information est réalisée auprès de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.

Engagements sur les 10 plus grandes contreparties (hors collectivités publiques) :

Au 31/12/2010, les 10 plus grandes contreparties représentaient 2.1% du portefeuille crédit hors interbancaire de la Caisse Régionale (base encours bruts).

Au 30/06/2011, le poids des 10 plus grandes contreparties représente 1.87% du portefeuille crédit hors interbancaire de la Caisse Régionale (base encours bruts).

La Caisse Régionale de Loire Haute-Loire a recours à FONCARIS pour ses grands risques.

Les encours concernés par la garantie Foncaris s'élevaient, au 30 Juin 2011, à 43.96 M€ garantis à hauteur de 21.73 M€ soit un taux de couverture de 49.43%.

Processus de revue de portefeuille et de suivi sectoriel

La Caisse Régionale a mis en place un dispositif de suivi de risques de contrepartie par marchés et activités ce qui lui permet de détecter toute dégradation sensible et durable. Les analyses doivent s'appuyer sur des indicateurs traditionnels et privilégier l'usage des critères Bâlois.

En fonction d'analyses effectuées par la Direction financière et des risques sur des secteurs d'activité ou des typologies d'opérations, le comité des risques peut faire évoluer les critères d'instruction voire de délégation sur certains secteurs d'activité ou décider des actions préventives

Processus de suivi des contreparties défaillantes et sous surveillance

La cellule Pilotage Opérationnel des Risques Crédit réalise entre autre le suivi des risques en fonction des jours et les revues des risques latents dans le but de détecter des créances douteuses potentielles.

Cette cellule gère le suivi des risques jusqu'à un certain nombre de jours de retard : Une information synthétique hebdomadaire est transmise à la Direction sur les encours en anomalies. Cette cellule assure le suivi des relances auprès des unités opérationnelles en cas de dérapage constaté sur le suivi.

Dans le cadre du process de gestion du risque de la Caisse Régionale, les unités recouvrement amiable et recouvrement contentieux gèrent individuellement les contreparties défaillantes dépendant de leur univers de décision. Des revues de portefeuille sont réalisées régulièrement dans ces unités et permettent un suivi précis et actualisé des dossiers.

Processus de suivi des risques sur base consolidée

Objet du Comité Risques

Le Comité Risques a pour objet d'examiner l'évolution des risques de contrepartie et des risques juridiques, ainsi que les dispositifs visant à améliorer et sécuriser le suivi et le pilotage des engagements et des risques crédits.

Fonctionnement

Le comité se réunit chaque trimestre sous la présidence du Directeur Général. L'ordre du jour est établi sur proposition commune du Responsable de la Direction Financière & Risques, du Contrôle Permanent et des Risques.

Le compte-rendu du comité est assuré par la filière risques crédit et est adressé par mail aux participants.

Rôle

Le rôle du Comité Risques consiste d'une part, en l'élaboration et au suivi de la politique risques de la Caisse Régionale et d'autre part en l'élaboration et au suivi de la politique de provisionnement.

Mécanismes de réduction du risque de crédit

Garanties reçues et sûretés

L'objectif de cette politique générale de garantie est de sécuriser au mieux les engagements et de contribuer à conforter la rentabilité sans entraver le développement commercial. La politique de garanties décrit les objectifs de couverture qu'il est recommandé d'atteindre dans la généralité des cas, sur l'ensemble des marchés.

La règle est la prise de garantie, celle-ci ne fondant jamais le crédit et devant être adaptée aux impératifs commerciaux et proportionnée au risque estimé. Les préconisations de garantie prennent en compte la notation de la contrepartie dans le dispositif Bâle II.

La Caisse Régionale souhaite être particulièrement exigeante sur le formalisme, en particulier sur les mentions manuscrites des cautions, la capacité juridique des signataires et le respect des délais réglementaires. Elle doit aussi s'assurer périodiquement de la valeur de la garantie et procéder à son actualisation dans le système d'information conformément aux usages Bâle 2.

Les garanties reçues peuvent être complétées par des sûretés de type assurance décès invalidité, garantie SOFARIS et OSEO.

Utilisation de contrats de compensation

La Caisse Régionale n'utilise pas ce type de contrat.

Utilisation de dérivés de crédit

La Caisse Régionale n'a pas de dérivés de crédit en direct à l'achat comme à la vente.

5.1.3. Exposition

Concentration

Diversification du portefeuille par zone géographique

La Caisse Régionale n'est pas concernée.

Diversification du portefeuille par filière d'activité économique

Répartition du portefeuille du Crédit Agricole Loire Haute-Loire par filière d'activité économique

juin 2011	
Filière	Répartition en %
Activités immobilières	21,53%
Agriculture sylviculture pêche	20,57%
Administration publique	17,43%
Holdings	8,18%
Com. de Détail Répar. articles dom.	4,31%
Construction	4,05%
Prod. et distrib. gaz élect. et eau	2,98%
Santé et action sociale	1,79%
Hôtels et restaurants	1,78%
Interméd. Comm. gros non agro-alim.	1,68%
Services financiers	1,59%
Industrie Agro Alimentaire	1,53%
Services aux entreprises	1,53%
Ind. com. et réparation automobile	1,46%
Transports	1,33%
Industrie caoutchouc et plastiques	1,18%
Fabrication de produits métalliques	1,09%
Filières dont la répartition est < 1%	5,99%
TOTAL FILIERES	100,00%

décembre 2010	
Filière	Répartition en %
Activités immobilières	20,99%
Agriculture sylviculture pêche	20,91%
Administration publique	18,15%
Holdings	8,14%
Com. de Détail Répar. articles dom.	4,52%
Construction	4,16%
Prod. et distrib. gaz élect. et eau	2,53%
Hôtels et restaurants	1,81%
Interméd. Comm. gros non agro-alim.	1,71%
Services financiers	1,55%
Services aux entreprises	1,52%
Industrie Agro Alimentaire	1,50%
Santé et action sociale	1,46%
Ind. com. et réparation automobile	1,42%
Transports	1,35%
Fabrication de produits métalliques	1,06%
Commerce de gros agro-alimentaire	1,02%
Filières dont la répartition est < 1%	6,20%
TOTAL FILIERES	100,00%

Source : ARCADE (exclusion de la clientèle des particuliers et des crédits interbancaires)

Les crédits interbancaires de la Caisse Régionale sont concentrés sur sa filiale COFAM intégrée comptablement. Du fait de cette intégration, le niveau de risque est apprécié différemment de celui de l'ensemble de la clientèle.

(Les encours interbancaires représentent moins de 8% des encours de crédit de la Caisse Régionale et plus de 21% des encours de crédit du risque par filières économiques).

La répartition du portefeuille par filière d'activité économique est globalement stable par rapport à 2010.

Le portefeuille se caractérise par trois principales filières qui représentent 60% des encours (stabilité sur le 1er semestre 2011).

La filière Activités immobilières est la principale filière d'activité avec 21.5% des encours de crédit.

Suit l'Agriculture, représentant 20.6% des encours de crédit.

Ensuite, l'administration publique (collectivités publiques) avec 17.4% des encours de crédit.

Les 14 filières d'activité complémentaires portent unitairement plus de 1% des encours de crédit, et totalisent 34.5% du portefeuille (contre 33.8% fin 2010).

Ventilation des encours de prêts et créances par agent économique

Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

	30/06/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	1 156 707				1 156 707
Institutions non établissements de crédit	499 371	6 003	4 352		495 019
Grandes entreprises	1 211 696	48 506	44 802	4 034	1 162 860
Clientèle de détail	5 290 587	120 831	86 034	27 329	5 177 224
Total *	8 158 361	175 340	135 188	31 363	7 991 810
Créances rattachées nettes					36 342
Valeurs au bilan					8 028 152

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 14 131 milliers d'euros

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010
------------------------------	------------

	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	1 086 714				1 086 714
Institutions non établissements de crédit	479 028	6 455	4 501		474 527
Grandes entreprises	1 184 022	59 206	42 047	4 254	1 137 721
Clientèle de détail	5 133 142	107 624	81 665	23 867	5 027 610
Total *	7 882 906	173 285	128 213	28 121	7 726 572
Créances rattachées nettes					32 902
Valeurs au bilan					7 759 474

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 13 691 milliers d'euros

Engagements donnés en faveur de la clientèle par agent économique

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Engagements donnés		
Engagements de financement	842 660	804 240
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	291	
. Engagements en faveur de la clientèle	842 369	804 240
Ouverture de crédits confirmés	457 501	461 824
- Ouverture de crédits documentaires	9 964	10 944
- Autres ouvertures de crédits confirmés	447 537	450 880
Autres engagements en faveur de la clientèle	384 868	342 416
Engagements de garantie	195 750	199 196
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	5 887	4 964
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	5 887	4 964
. Engagements d'ordre de la clientèle	189 863	194 232
Cautions, avals et autres garanties	25 707	24 784
Cautions immobilières	76 363	78 326
Garanties financières		
Gar. Rbt. de crédits distr./autres EC	28 177	27 520
Autres garanties d'ordre de la clientèle	59 616	63 602

Engagements reçus		
Engagements de financement	206 443	244 152
. Engagements reçus d'établissements de crédit	206 443	244 152
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	1 429 103	1 382 381
. Engagements reçus d'établissements de crédit	196 690	189 899
. Engagements reçus de la clientèle	1 232 413	1 192 482
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	248 389	244 887
Autres garanties reçues	984 024	947 595

Qualité des encours

Actif financier en souffrance : Selon l'IFRS 7, un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle.

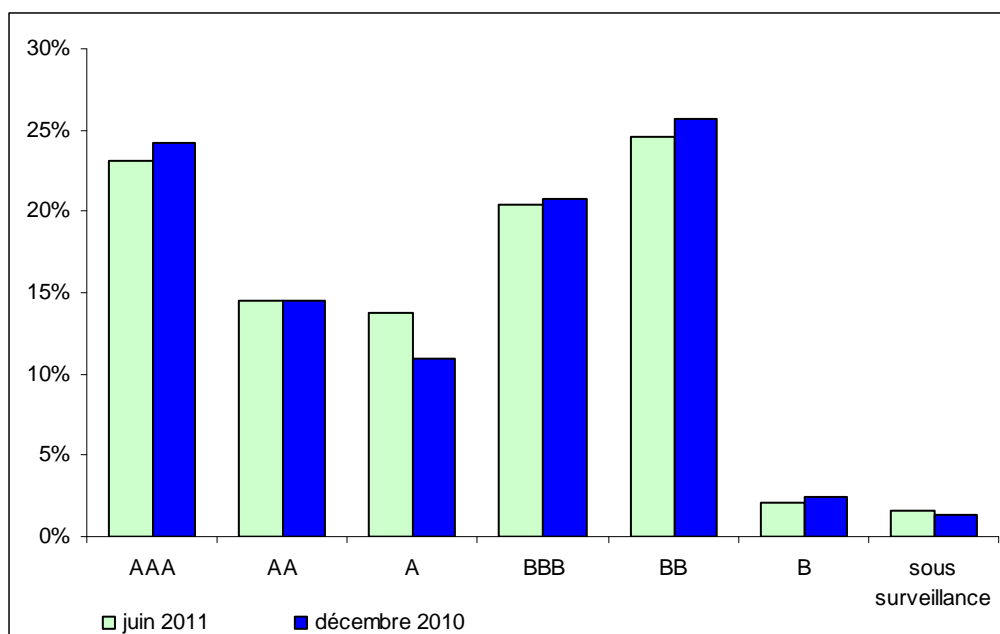
Analyse des encours par notation interne

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, promotion immobilière, Administrations et Collectivités publiques).

Au 30 juin 2011, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent 99.8% des encours portés par la Caisse Régionale, hors banque de détail (99.4% au 31/12/2010).

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements accordés par la Caisse Régionale à ses clients sains, hors banque de détail, soit 1.60 Milliards d'euros. La répartition par rating est présentée en équivalent notation Standard & Poors.

Répartition du portefeuille sain du CORPORATE par équivalent S&P du Crédit Agricole Loire Haute-Loire



Source : ARCADE (exclusion des crédits interbancaires)

Les crédits interbancaires de la Caisse Régionale sont concentrés sur sa filiale COFAM intégrée comptablement. Du fait de cette intégration, le niveau de risque est apprécié différemment de celui de l'ensemble de la clientèle.

Dépréciation et couverture du risque

Politique de dépréciation et couverture des risques

Il existe deux natures de dépréciation soit sur base individuelle soit sur base collective.

En ce qui concerne la provision collective, la couverture des risques de crédit est assurée, au-delà de la couverture individualisée des créances compromises, par la constitution d'une provision collective pour risque de crédit correspondant au cumul des pertes attendues (calculées sur les données issues de BALE 2) sur les contrats non douteux litigieux portant des notations dégradées révélatrices de fortes probabilités de défaillance à un an, à la fois pour la banque de détail et pour la banque des entreprises.

Coût du risque

Le coût du risque crédit du Groupe Crédit Agricole Loire Haute-Loire s'élève à 12.1M€

5.1.4 Le risque pays

Dispositif de surveillance et de gestion du risque pays

Le risque pays est le risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales dans un pays étranger affectent les intérêts financiers de la Caisse Régionale.

La Caisse Régionale n'a pas de risque pays à gérer.

5.2. RISQUES DE PRIX

Le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions, taux, des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions.

Sont notamment soumis à ce risque : les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières (Cf. Annexes aux comptes consolidés 3.2. Risques de marché et Rapport de gestion 6.3 Risques de marché).

La Caisse Régionale est soumise au risque de prix de part son activité de placement de Fonds Propres. Ce risque est mesuré (analyse VaR, scénario catastrophe).

5.3. RISQUES DE MARCHE

Les dispositifs de gestion et de méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 23 à 27 du rapport annuel 2010 (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 23 du rapport annuel 2010),

La définition des risques de marché est la même que celle figurant dans le rapport financier annuel 2010 de la Caisse Régionale LHL (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 23 du rapport annuel 2010),

5.3.1. Principales évolutions

- Objectifs et politique

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La

variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

Les objectifs et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine des risques de marché n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2010 de la Caisse Régionale LHL (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 23 du rapport annuel 2010),

La politique de provisionnement et de couverture des risques

Les titres classés en titre de placement (NF) ou AFS/HFT (NI) font l'objet d'un provisionnement au 1^{er} euro.

La Caisse Régionale privilégie la diversification des actifs par type de marché, allocation géographique, approche sectorielle, nombres et antériorités des lignes pour minimiser la survenance d'un risque.

Le portefeuille de titres de placements a été constitué progressivement avec une allocation diversifiée.

Depuis fin 2010, la Caisse Régionale a réduit son exposition sur les marchés actions afin se protéger contre une dégradation de l'environnement financier et garantir un résultat sur le portefeuille de placements des excédents de fonds propres.

Les variations en terme d'exposition au risque et de politique et gestion du risque

Les portefeuilles sont valorisés tous les jours (hors titres obligataires HTM). Les performances sont suivies quotidiennement par le service trésorerie.

Le pilotage est assuré en Comité de Trésorerie qui apprécie les évolutions des valorisations du portefeuille afin de gérer le risque au regard des limites validées par le CA.

Les limites de gestion et allocation à fin juin 2011 sur les placements d'excédents de fonds propres n'ont pas évolué.

Les limites privilégient toujours la diversification des placements et la récurrence des revenus. Les produits de taux représentent plus de 80% de l'allocation des placements.

5.3.2 Gestion du risque

- Organisation de dispositif de suivi

Le dispositif local et central décrit dans le rapport financier annuel 2010 de la Caisse Régionale LHL ne présente pas d'évolution. (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 24 du rapport annuel 2010)

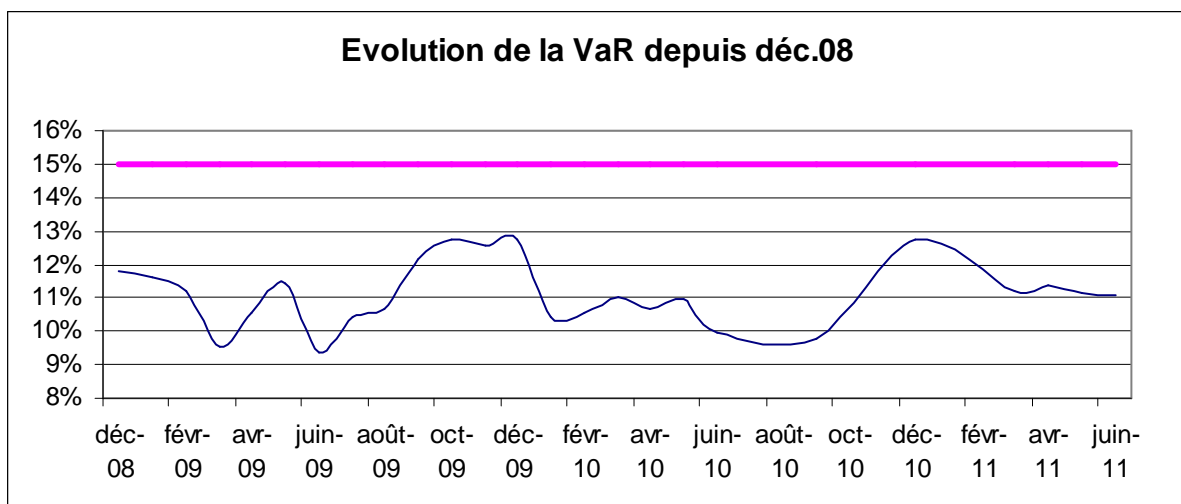
Les comités de décision et de suivi des risques sont toujours présents.

- Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marchés

L'encadrement des risques de marché de la Caisse Régionale repose toujours sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et, ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarios de stress, les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques). (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 25 du rapport annuel 2010)

5.3.3 Exposition : activités de marché (Value at Risk)

Evolution du niveau de VaR :



Le montant de la VaR 1 mois avec un intervalle de confiance de 99% est de 7.63 M€ au 30/06/2011 contre 8.81 M€ au 31/12/2010. Le montant de VaR est en baisse de 13.4% par rapport à fin 2010 en raison des cessions opérées sur les actions. La limite de VaR est fixée à 15% du résultat net social.

5.3.4. Perspectives d'évolution sur le second semestre 2011

La diversification du portefeuille a permis à la Caisse Régionale de résister dans un contexte de marché très volatil. La Caisse Régionale a baissé sa poche actions au cours du 1^{er} semestre pour réaliser des plus values et garantir un résultat positif sur l'année 2011 sur les titres de placements.

Sur le second semestre, nous continuerons à maintenir une allocation diversifiée mesurée pour profiter d'un éventuel rebond des marchés.

Le programme annuel obligataire a été réalisé sur le 1^{er} trimestre et a permis de figer des taux de rendement élevés.

Le socle obligataire du portefeuille (produits de taux représentent au moins 80% du portefeuille de placements) permet à la Caisse Régionale de dégager des produits récurrents.

RISQUES PARTICULIERS INDUITS PAR LA CRISE FINANCIERE

L'utilisation des dérivés de crédit

La Caisse Régionale dispose d'un encours comptable de 8M€ sur des titres de type CDO. Une revue complète de ces titres est effectuée lors de chaque comité financier trimestriel. Le compte rendu et les supports des comités sont transmis au service contrôle permanent de la CR.

La direction financière a gelé tout type d'investissement sur les dérivés de crédit.

Produit structuré (Nom)	Gérant	Caractéristiques détaillées (taux, spécificités : cliquet, cap, indexing...)	Nominal (€)	JV 30/06/11 (%)	JV 30/06/11 (montant)
EMTN CDO SEL 0712	CALYON	TF = 5,10% fonctionne comme une obligation dont le sous-jacent est multicrédit. Le capital est garanti par la qualité de la tranche du portefeuille multi sous-jacent Tranche A2, taux subordination = [4,40%-5,60%] Rating moyen = Baa2,	2 000 000	92.78	1.837 M€

EMTN CDO SEL2 1213	CALYON	TF = 5,12% fonctionne comme une obligation dont le sous-jacent est multigrédité. Le capital est garanti par la qualité de la tranche du portefeuille multi sous-jacent Tranche AA, taux de subordination = [4,75%-5,75%]	3 000 000	36,06	0.569 M€
CAL EMTN CDO MODCDO 0617	CALYON	TF = 5,90% fonctionne comme une obligation dont le sous-jacent est multigrédité. Le capital est garanti par la qualité de la tranche du portefeuille multi sous-jacent (diversifié géographiquement et sectoriellement) tranche AAA, TF = 5,90% taux de subordination	3 000 000	46,77	1.4 M€

La Caisse Régionale a provisionné une partie du capital investi sur les produits CDO :

- Selecta 1 : 162.8 K€ sur 2 M€ soit 8.14% du taux de provisionnement.
- Selecta 2 : 2430.6 K€ sur 2 M€ soit 81.02% du taux de provisionnement.

5.4 RISQUE ACTION

La Caisse Régionale possède un risque action sur son portefeuille de titres de placement. Le portefeuille action de la Caisse Régionale est enregistré en comptabilité en AFS ou HFT suivant la nature des produits souscrits.

Le portefeuille d'actions cotées représente environ 38.6 M€ (53.7 M€ à fin 2010) sous la forme d'OPCVM ou produits structurés et 15,3 M€ (14.4 M€ à fin 2010) de FCPR (assimilés actions).

Les investissements en actions sont composés d'OPCVM Actions sur différentes zones géographiques, titres structurés actions sur indices ou volatilité pour la plupart associés à une garantie en capital et de FCPR.

Les OPCVM Actions ont fait l'objet d'une couverture au 1^{er} trimestre 2011 par des options (tunnel de couverture) à hauteur du nominal investi.

Le portefeuille action a été réduit au cours du 1^{er} semestre afin de dégager des PV sur les fonds internationaux.

Le portefeuille action de la Caisse Régionale s'inscrit dans un souci de diversification de placements et ceci avec un volume limité. Il ne s'agit en aucun cas d'une activité de trading.

Il s'agit d'investissements de moyen et long terme.

Concernant la partie actions d'autocontrôle, il n'y a pas eu de modification en ce qui concerne le contrat de liquidité depuis le rapport financier annuel 2009 (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>)

Au titre du contrat de liquidité confié par la société CRCAM Loire Haute Loire à CA Cheuvreux, à la date du 30 juin 2011, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 6 398 titres
- 387 463.37 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan au 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 8 334 titres
- 307 771.22 €

5.5. GESTION DU BILAN

Le conseil d'Administration valide chaque année les limites de Risque de taux d'Intérêt Général (RTIG) de la Caisse Régionale en plus de limites financières sur le portefeuille de placement. Le 27 mai 2011, le Conseil d'administration a validé de nouvelles limites. Une convention de liquidité a été signée entre la Caisse Régionale et CASA le 20 janvier 2011.

Les reporting existants (trimestriel et semestriel) sont toujours présents (Cf. <http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 27 du rapport annuel 2010).

Concernant le pilotage de la gestion de la liquidité, le groupe Crédit Agricole a bâti un système d'encadrement de la gestion de liquidité à travers des limites. Un outil dédié a été mis à disposition auprès des Caisses Régionales. Les limites mises en place doivent permettre toujours au groupe Crédit Agricole ainsi qu'à l'ensemble des entités composant le groupe de pouvoir faire face à ses échéances de liquidité courtes et longues termes.

5.5.1 Risque de taux d'intérêt global

- Principales évolutions

=> Objectifs et politique de la gestion du risque de taux

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book")".

Les objectifs et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine de la gestion du risque de taux n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2010 de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 27 du rapport annuel 2010),

Les nouvelles sont toujours fixées annuellement par le Conseil d'Administration. Par rapport au dernier rapport annuel, les principes de fixation des limites ont changé.

Les nouvelles limites ont été validées par le Conseil d'Administration du 27 mai 2011.

L'objectif du nouveau dispositif de limites RTIG a été conçu pour donner des latitudes de gestion à chaque Caisse Régionale pour optimiser son résultat sans lui faire courir des risques qui pourraient mettre en cause son équilibre financier.

Les positions de risque de taux sont encadrées par un double dispositif de limites :

- limite « VAN » : L'impact d'un choc de +/-200bp de la courbe des taux sur la Valeur Actuelle Nette des impasses futures (sur les 30 ans à venir) ne doit pas dépasser 10% des Fonds Propres.

Rq : les fonds propres retenus pour ce calibrage sont les fonds propres prudentiels usuellement désignés sous les termes « Tier1 » et « Tier 2 » (après déductions des participations) à la date de calibrage.

- limite « Gaps » : des limites sur les gaps permettant d'éviter une trop forte concentration de risque sur certaines maturités. Elles sont définies sur 2 horizons de temps (court terme et long terme) :

1) sur l'horizon court terme correspondant aux 2 premières années civiles, la limite maximum est fixée telle qu'une sensibilité à un choc de 200 bps soit inférieure ou égale à 5% du PNB annuel d'activité budgété

2) sur les années suivantes (3 à 10), la limite maximum est fixée telle qu'une sensibilité à un choc de 200 bps soit inférieure ou égale à 4% du PNB annuel d'activité budgété.

Les limites concernent le GAP Synthétique (GAP Taux Fixe + x% GAP Inflation).

=> Gestion du risque de taux

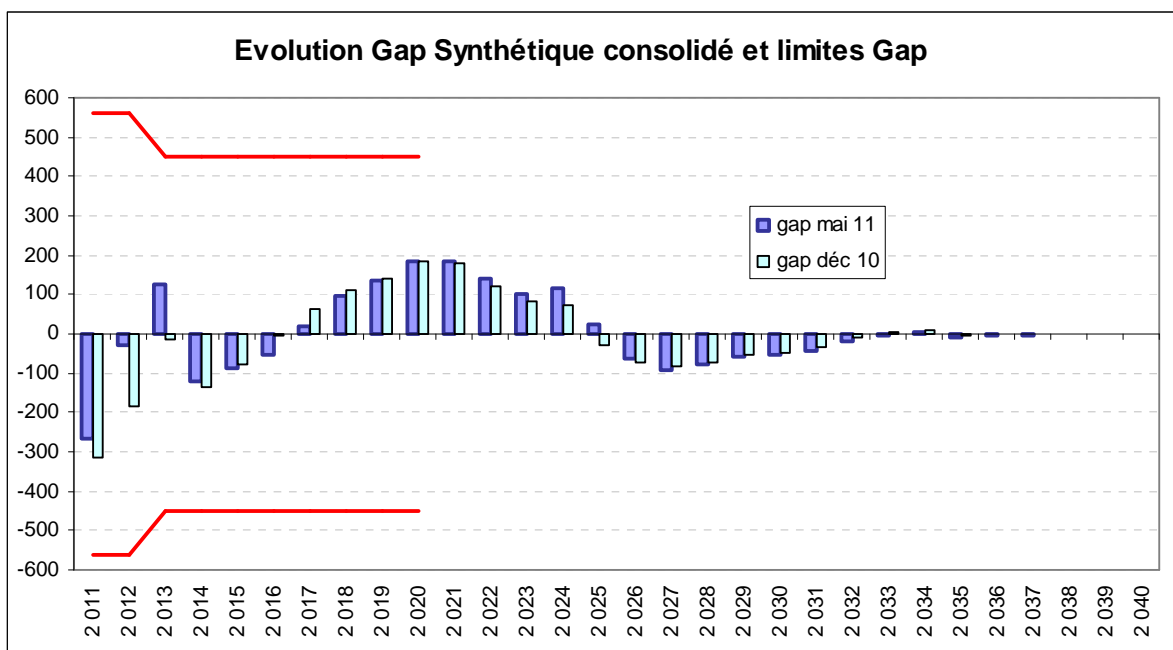
Organisation et dispositif de suivi

Le périmètre concerné par la gestion du risque de taux d'intérêt global couvre la totalité du bilan et du hors bilan.

Les reportings existants (mensuel, trimestriel, annuel) sont toujours présents au sein de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p27du rapport annuel 2010),

→ Exposition

Comparaison du Gap synthétique entre décembre 2010 et mai 2011 :



Sur les années 2011/2014, la Caisse Régionale a augmenté sa position de transformation afin de profiter de la courbe des taux toujours pentue. A plus long terme, compte tenu des risques de hausse de taux longs, la Caisse Régionale a protégé sa production de crédits taux fixe par un refinancement à long terme auprès de CASA ou par des swaps à départ décalé.

A long terme, la Caisse Régionale a réduit sa position de transformation qui reste toutefois très limitée.

A fin mai, les limites RTIG sont respectées (graphique ci-dessus) et sont calibrées pour respecter les préconisations CASA:

	Choc -2%	Choc +2%	
Limite années 1 et 2 : GAP	1,6%	-1,6%	Max 5% PNB
Limite années 3 à 10 : GAP	-2,4%	1,6%	Max 4% PNB
Limite VAN	-0,6%	0,4%	Max 10% des fonds propres

- Perspectives d'évolution sur le second semestre 2011.

Pour le second semestre, nous pensons que l'environnement des taux demeurera très volatil comme nous avons pu le constater au cours du deuxième trimestre. La politique de la Caisse Régionale continuera de rester volontairement prudente dans sa gestion du RTIG.

5.5.2 Le risque de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

La Caisse Régionale ne peut toujours pas prendre de positions de change. Le risque de change direct au bilan de la Caisse Régionale est nul. (<http://www.caisse-loirehauteloire.fr/>, p28 du rapport annuel 2010),

5.5.3 Les risques de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

- Principales évolutions

=> Objectifs et politique

Les objectifs et la politique de la Caisse Régionale dans le domaine de la gestion du risque de liquidité et de financement n'ont pas été modifiés depuis le rapport financier annuel 2010 de la Caisse Régionale LHL (<http://www.caisse-loirehauteloire.fr/>, p 28 du rapport annuel 2010),

=> Gestion du risque

La gestion du risque de liquidité et de financement est décrit dans le rapport annuel 2010, p28.

- Exposition

Tout d'abord, la Caisse Régionale dispose d'une situation de liquidité très saine avec un ratio collecte/crédit de 95.7 à fin mai 2011 contre 96,1 % à fin décembre 2010.

La Caisse Régionale a toujours privilégié dans sa politique commerciale une politique de collecte bilancielle soutenue.

En marge de l'activité clientèle, la gestion de la liquidité s'inscrit dans le cadre d'une politique annuelle qui encadre le montant global du refinancement prévu auprès de CASA et/ou sur les marchés financiers. La Gestion Financière peut ainsi intervenir pour lever des fonds sous différentes formes : CDN interbancaires, Emprunts en Blancs à CASA, BMTN.

Toutes ces opérations sont encadrées par des délégations en montant et en taux, et donnent lieu à des reportings réguliers auprès de la Direction Générale et du Responsable du Contrôle permanent et Risques.

CASA assure en tant qu'entité centralisatrice un suivi de la Caisse Régionale.

Au 30 juin 2010, le coefficient de liquidité (ratio standard) déclaré s'établit à 139 % (minimum réglementaire à 100 %) contre 149 % au 31/12/2010.

- Perspectives d'évolution sur le second semestre 2011.

La situation de liquidité de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire lui permet de poursuivre le financement des crédits dans un contexte économique qui demeure difficile.

Le risque de prix de liquidité mesuré par la hausse des spreads de refinancement reste très mesuré.

Le respect des limites de liquidité seront le fil conducteur du pilotage de la liquidité sur le prochain semestre.

5.5.4 Politique de couverture

Par rapport au dernier rapport financier 2010, la politique de couverture des risques financiers n'a pas évolué (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>, p 29 du rapport annuel 2010),

Couverture de juste valeur (Faire Value Hedge)

Au 30/06/2011, la Caisse Régionale dispose de 180 M€ de swaps de macro couverture classés en FVH.

Sur 110M€ de swaps, la Caisse Régionale reçoit un taux fixe (TF) et paye un taux variable (TV, index Euribor 3 mois la plupart du temps).

Sur 70M€ de swaps, la Caisse Régionale reçoit le taux d'inflation et paye euribor 3 mois.

Ces swaps sont en couverture des éléments du bilan passif TF à savoir la part TF des DAV, des emprunts en blanc, des DAT, des avances globales, des livrets et des PEL.

Couverture de flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Au 30/06/2011, la Caisse Régionale a 102.85 M€ de swaps de micro couverture classés en CFH.

Ce sont des swaps emprunteurs TF (la Caisse Régionale reçoit TV et paie du TF). Ces swaps sont strictement adossés à des ressources SFEF/CACB (la Caisse Régionale paie TV sur ses emprunts SFEF).

Couverture de l'investissement net en devise (Net Investment Hedge)

Au 30 juin 2011, la Caisse Régionale n'a pas documenté de relations de couverture d'investissement net en devise.

5.6 RISQUES OPERATIONNELS

Le **risque opérationnel** correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

5.6.1 Objectifs et politique

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, harmonisée au sein du Groupe, est décliné dans les entités du Groupe et comprend les composantes suivantes :

- La gouvernance de la fonction de gestion des risques opérationnels : la Direction Générale supervise le dispositif des risques opérationnels et est informée du niveau des risques opérationnels par l'intermédiaire du volet risques opérationnels du comité de contrôle interne.
- La cartographie des risques opérationnels permet l'identification et l'évaluation qualitative des risques.
- Le suivi des indicateurs fixés dans le cadre de la politique ROP, est réalisé chaque trimestre avec la constitution des tableaux de pilotage présentés en comité de contrôle interne.
- La collecte des pertes liées aux risques opérationnels est consolidée dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque global ainsi que le calcul de l'allocation des fonds propres réglementaires au titre des risques opérationnels au niveau de l'entité et au niveau consolidé.
- La réception de Crédit Agricole SA d'un tableau de bord des risques opérationnels permet à la Caisse Régionale de se positionner par rapport aux autres Caisses Régionales.

5.6.2- Gestion du risque : organisation, dispositif de surveillance

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le Responsable des Risques Opérationnels de la Caisse Régionale est rattaché au Responsable des Risques et Contrôles Permanents de la Caisse Régionale.

Le Manager du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne trimestriel dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse Régionale.

L'organe exécutif est informé à minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérées du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse Régionale. Les tableaux de Bords sont mis à disposition sous intranet, ainsi, l'information est accessible par l'ensemble des acteurs de la Caisse Régionale et reprennent les plans d'actions.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants de la période.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse Régionale. Le GIE AMT et le groupe COFAM, filiale de la Caisse Régionale, sont dotés de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance.

5.6.3- Méthodologie

Méthodologie utilisée pour le calcul des exigences de fonds propres

La Caisse Régionale met en œuvre la méthode de mesure avancée (AMA) pour les risques opérationnels.

Le dispositif défini par le Groupe et décliné dans la Caisse Régionale vise à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9 % sur une période d'un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarios et de facteurs reflétant l'environnement).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type "Loss Distribution Approach" (LDA) qui est unique au sein du Groupe.

Ce modèle LDA est mis en œuvre d'une part sur les données internes collectées mensuellement dans la Caisse Régionale, ce qui constitue son historique de pertes, et d'autre part sur des scénarios majeurs qui permettent d'envisager des situations non observées dans l'entité et ayant une probabilité de survenance au-delà de l'horizon d'un an. Ce travail d'analyse est mené dans la Caisse Régionale à partir d'une liste Groupe de scénarios applicables à la banque de détail, piloté et contrôlé par Crédit Agricole SA. Cette liste de scénarios majeurs fait l'objet d'une révision annuelle et a pour but de couvrir l'ensemble

des catégories de Bâle, ainsi que toutes les zones de risques majeurs susceptibles d'intervenir dans l'activité banque de détail.

Pour les Caisses Régionales un principe de mutualisation des données internes est mis en œuvre. Ce principe de mutualisation du calcul de l'Exigence de Fonds Propres pour l'ensemble des Caisses Régionales concerne la partie de l'Exigence de Fonds Propres qui dépend de l'historique de pertes. Ainsi les historiques de pertes de l'ensemble des Caisses Régionales sont concaténés ce qui permet de disposer d'une profondeur d'historique d'incidents accrus et d'un profil de risque plus complet.

La mutualisation des données lors de la détermination de la charge en capital implique de réaliser une répartition de cette charge par Caisse Régionale. Pour ce faire Crédit Agricole SA utilise une clé de répartition prenant en compte les caractéristiques des Caisses Régionales (coût du risque et PNB de l'année écoulée).

Un mécanisme de diversification du risque est mis en œuvre dans le modèle LDA du Groupe. Pour ce faire un travail d'experts est mené à Crédit Agricole S.A. afin de déterminer les corrélations de fréquence existantes entre les différentes catégories de risque de Bâle et entre les scénarios majeurs. Ce travail d'expert formalisé, structure l'argumentation autour de différents critères qualitatifs (corrélation conjoncturelle, corrélation structurelle, étude des fréquences historiques, matrice d'incertitude...).

La méthode de calcul standard (TSA) est également utilisée et appliquée au sein du Groupe COFAM, filiale de la Caisse Régionale. L'exigence en fonds propres de suit la méthodologie de ventilation du PNB de l'entité par ligne métier sur les trois derniers exercices. Trimestriellement, le périmètre de consolidation fait l'objet d'une revue de validation afin de détecter toute entrées, modifications ou sorties du périmètre. La part d'exigences en fonds propres standard (TSA) vient s'ajouter à la part AMA pour déterminer l'exigence en fonds propres finale au titre du risque opérationnel.

5.6.4. Assurance et couverture des risques opérationnels

La protection de notre bilan et du compte de résultat par le moyen de l'assurance passe par quatre types de polices :

1. Police perte d'exploitation qui vise à assurer la réalisation d'une partie de notre PNB en cas d'arrêt d'activité.
2. Police globale de banque qui vise à prendre en charge les sinistres de types détournement, escroquerie, vol
3. Police de responsabilités qui visent à prendre en charge des sinistres envers des tiers lésés

4. Police de dommages qui visent à prendre en charge les sinistres sur notre patrimoine immobilier et matériel.

Le suivi des assurances de l'entreprise (sinistralité, primes, analyses) fait l'objet de présentation en comité de contrôle interne.

Par ailleurs, en méthode avancée, la Caisse Régionale peut prendre en compte les effets de l'assurance pour diminuer l'exigence en fonds propres dans la limite de 20% du total des fonds propres alloués aux risques opérationnels.

Cet effet réducteur peut être pris en compte par la Caisse Régionale dans la mesure où son assureur répond aux exigences réglementaires. Dans la méthodologie Groupe appliquée à la Caisse Régionale, l'effet assurance est pris en compte au niveau d'un scénario majeur de destruction du site névralgique. Pour déterminer le montant de l'Exigence en Fonds Propres prenant en compte l'effet réducteur de l'assurance il est nécessaire de déterminer un certain nombre de paramètres calculés par l'assureur à savoir le taux de couverture, le taux d'assurabilité, la franchise globale du sinistre. La détermination de ces paramètres se fait en étudiant conjointement le scénario majeur de la Caisse Régionale et les polices d'assurance susceptibles d'intervenir.

La prise en compte de la part d'exigence en fonds propres mutualisée liée à l'historique de pertes, de la part d'exigence en fonds propres relatives aux scénarios majeurs et les caractéristiques de l'assurance permettent ensuite de déterminer le montant total de l'exigence en fonds propres AMA.

5.7. RISQUES DE NON-CONFORMITE

Pour cette partie, il convient de se reporter au rapport financier annuel 2010 de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire page 48 (<http://www.ca-loirehauteloire.fr/>).

5.7.1. Dispositif de contrôle interne

a. Le contrôle permanent

L'organisation mise en place au sein de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute Loire s'appuie sur les obligations du règlement CRBF 97-02 modifié ainsi que sur les recommandations émises par le Comité Plénier de Contrôle Interne des Caisses régionales pour son application.

Le dispositif s'articule autour de 3 fonctions :

- une fonction «Contrôle Périodique» au sens d'Audit-Inspection, exclusive de toute autre fonction, dotée d'effectifs dédiés, rattaché au Directeur Général.

- une fonction «Contrôle Permanent», chargée de la gestion globale des risques. Ce service est doté d'effectifs exclusivement dédiés aux contrôles des risques opérationnels, de crédits, financiers, comptables, informatiques, à l'animation du dispositif de contrôle permanent et à l'administration des outils Bâle II.
- une fonction «Contrôle de la Conformité», dont le Responsable est rattaché au Responsable du Contrôle Permanent. La fonction de Responsable du Contrôle de la Conformité recouvre le contrôle des services d'investissement au sens de la réglementation de l'AMF, le contrôle du risque de non-conformité et la Sécurité Financière/lutte anti-blanchiment.

Des contrôles permanents opérationnels sont réalisés au sein des unités du siège, des réseaux de distribution et des filiales, sur la base des manuels de procédures décrivant les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents.

Les points à contrôler ont été définis à partir des dispositifs de mesure des différents risques inhérents à l'ensemble des activités de la Caisse Régionale et sont régulièrement actualisés.

Les résultats des contrôles sont formalisés et font l'objet d'un reporting de synthèse périodique communiqués aux différents niveaux hiérarchiques, ainsi qu'à l'organe exécutif et à l'organe délibérant.

Dans le cadre du respect de nos obligations réglementaires les éléments de mesure et de maîtrise des risques sont repris dans le rapport annuel de contrôle interne qui est adressé à l'Autorité de Contrôle Prudentiel via l'organe central du groupe Crédit Agricole. Une présentation en est faite au Conseil d'Administration et communiquée aux Commissaires aux comptes.

b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité

Ce dispositif vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, puis la prévention et la lutte contre la fraude. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, etc.

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2011, la Caisse Régionale s'est attachée à poursuivre l'application de la Directive MIF notamment en réalisant des formations et/ou des informations complémentaires auprès des collaborateurs, le suivi de l'utilisation de l'outil « vente personnalisée » qui permet d'assurer l'adéquation des produits souscrits aux objectifs de placement des clients. Cette démarche de conformité permet de connaître la compétence et le niveau d'expérience des clients en matière de produits financiers, de réaliser une découverte approfondie de leurs

besoins, de connaître leur patrimoine, leur projet et leur plus ou moins grande aversion à la prise de risque.

Par ailleurs, la Caisse Régionale s'est engagée à poursuivre la mise en conformité des dossiers clients conformément aux dispositions du Code Monétaire et Financier. Dans ce cadre un nouveau plan d'actions a été élaboré pour poursuivre la mise en conformité de façon prioritaire tant sur les stocks que sur les flux. Le suivi de ce plan d'actions permet de suivre entre autre la mise à jour des données clients notamment pour le recueil des justificatives d'identité et de domicile, des éléments relatifs à la CSP, ...

Afin de renforcer son dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la Caisse Régionale a poursuivi au cours du 1^{er} semestre 2011, le déploiement de l'outil groupe Crédit Agricole de profilage des comptes des clients, Norkom. Cet outil fournit des alertes qui permettent de détecter des comportements financiers suspects de clients. Les alertes issues de Norkom font l'objet d'un traitement selon des critères de risques, de connaissance client, d'informations tant internes qu'externes... Par ailleurs, la Caisse Régionale maintient son dispositif de contrôle des entrées en relation tant au niveau des clients particuliers que professionnels.

L'ensemble de ces dispositifs font l'objet d'un suivi par le Responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse Régionale, placé sous la responsabilité du Responsable du Contrôle permanent de la Caisse Régionale. Un reporting des résultats des dispositifs de contrôle est réalisé tant au niveau des comités internes (comité de contrôle interne - comité conformité), qu'au niveau du conseil d'administration de la Caisse Régionale.

c. Le contrôle périodique

En application du règlement 97-02 modifié, les missions d'audit sont réalisées par une équipe d'audit dédiée au contrôle périodique des activités du siège et du réseau ainsi que toutes les entités relevant de son périmètre (filiales, prestataires externes essentiels), conformément au plan d'audit annuel 2011 validé par le Directeur Général en Comité de Contrôle Interne le 21 mars 2011.

Les missions d'audit ont pour objectif de s'assurer du respect de la réglementation, des procédures en vigueur dans la Caisse Régionale et d'apprécier la qualité des dispositifs de contrôle interne en place.

La synthèse et les conclusions générales des missions ainsi que le résultat des suivis de missions réalisées au cours du premier trimestre 2011 ont été présentés au Directeur Général lors du Comité de Contrôle Interne du 30 mai 2011.

5.7.2 Tendances récentes et perspectives

Le passage au 30 juin est conforme aux prévisions 2011. Le Crédit Agricole Loire Haute Loire poursuivra, sur le second semestre, le développement de ses activités et réaffirme sa détermination à être la banque régionale leader économiquement, proche de ses clients, solidaire de son territoire et de ses acteurs.

La Caisse régionale dispose pour ce faire d'une assise financière solide et d'un réseau de distribution multi-canal adapté.

**PARTIE B - COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30
JUN 2011**

(Ayant fait l'objet d'un examen limité)

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse Régionale de Loire
Haute Loire en date du 22/07/2011**

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	47
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	48
COMPTE DE RESULTAT	48
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	
BILAN ACTIF	50
BILAN PASSIF	51
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	52
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	53
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	54
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES	54
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION - PARTIES LIEES	57
2.1. <i>Principales opérations externes réalisées au cours du semestre</i>	<i>57</i>
2.2. <i>Les écarts d'acquisition</i>	<i>57</i>
2.3. <i>Parties liées</i>	<i>57</i>
3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	58
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	<i>58</i>
3.2. <i>Commissions nettes</i>	<i>59</i>
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	<i>59</i>
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>61</i>
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	<i>62</i>
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	<i>62</i>
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	<i>63</i>
3.8. <i>Coût du risque</i>	<i>63</i>
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	<i>64</i>
3.10. <i>Impôts</i>	<i>64</i>
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	<i>66</i>
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	68
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	70
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	<i>70</i>
5.2. <i>Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	<i>71</i>
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	<i>72</i>
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	<i>75</i>
5.5. <i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle</i>	<i>75</i>
5.6. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	<i>76</i>
5.7. <i>Immeubles de placement</i>	<i>77</i>
5.8. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	<i>77</i>
5.9. <i>Provisions</i>	<i>77</i>
5.10. <i>Capitaux propres</i>	<i>79</i>
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	81
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS	82
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	82
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	<i>82</i>

8.2.	<i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	83
9.	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE	84
10.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2011.....	85

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

Caisse Régionale de Crédit Agricole mutuel Loire Haute Loire

94, rue BERGSON 42 000 SAINT ETIENNE

Inscription au registre du commerce de SAINT ETIENNE

SIRET 380 386 854 00018

Etablissement de crédit et courtage d'assurance

Société coopérative à capital variable

Code NAF : 6419 Z

Caisse cotés sur l'Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Intérêts et produits assimilés	3.1	250 123	484 248	233 202
Intérêts et charges assimilées	3.1	-122 869	-238 735	-115 200
Commissions (produits)	3.2	59 821	123 416	62 447
Commissions (charges)	3.2	-7 615	-16 667	-8 961
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	696	637	163
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4, 5.2	13 951	11 387	10 289
Produits des autres activités	3.5	3 813	8 038	3 932
Charges des autres activités	3.5	-886	-5 184	-618
PRODUIT NET BANCAIRE		197 034	367 140	185 254
Charges générales d'exploitation	3.6	-103 720	-197 487	-96 341
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-2 881	-6 469	-3 564
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		90 433	163 184	85 349
Coût du risque	3.8	-17 602	-31 504	-17 408
RESULTAT D'EXPLOITATION		72 831	131 680	67 941
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-21	91	-9
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.2			
RESULTAT AVANT IMPOT		72 810	131 771	67 932
Impôts sur les bénéfices	3.10	-20 774	-42 826	-18 934
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		52 036	88 945	48 998
Intérêts minoritaires			1	
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		52 036	88 944	48 998

**RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES
COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX
PROPRES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Résultat net part du groupe				
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		(1 130)	1 853	(2 255)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		329	(47)	(659)
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi			(84)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		(801)	1 722	(2 914)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		-		-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	(801)	1 722	(2 914)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		51 235	90 666	46 084
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		51 235	90 666	46 084

(1) la "QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence" est incluse dans les réserves consolidées de Crédit Agricole Loire Haute Loire

Les montants sont présentés net d'impôts.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010
Caisse, banques centrales		35 557	40 464
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	33 925	31 904
Instruments dérivés de couverture		9 592	10 928
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	540 319	552 216
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	1 169 696	1 099 604
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	6 858 456	6 659 870
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 448	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		397 436	335 811
Actifs d'impôts courants et différés		5 172	23 812
Comptes de régularisation et actifs divers		142 647	113 635
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.7	265	274
Immobilisations corporelles	5.8	48 333	48 918
Immobilisations incorporelles	5.8	35 144	35 102
Ecarts d'acquisition	2.2		
TOTAL DE L'ACTIF		9 277 990	8 952 538

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	306	537
Instruments dérivés de couverture		2 692	1 802
Dettes envers les établissements de crédit	5.5	5 363 698	5 087 836
Dettes envers la clientèle	5.5	2 354 757	2 315 566
Dettes représentées par un titre	5.6	19 314	12 678
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6 077	8 884
Passifs d'impôts courants et différés		963	47 993
Comptes de régularisation et passifs divers		212 880	204 185
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.9	56 105	54 982
Dettes subordonnées	5.6	33 134	32 457
TOTAL DETTES		8 049 926	7 766 920
CAPITAUX PROPRES		1 228 064	1 185 618
Capitaux propres - part du Groupe		1 228 060	1 185 614
Capital et réserves liées		268 229	265 672
Réserves consolidées		898 458	820 859
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		9 337	10 139
Résultat de l'exercice		52 036	88 944
Intérêts minoritaires		4	4
TOTAL DU PASSIF		9 277 990	8 952 538

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1)	Elimination des titres auto-détenus (2)						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2010	153 140	184 157	-76 640	755 129	8 407	76 353	1 100 546	3	1 100 549
Augmentation de capital	4 876			0			4 876		4 876
Variation des titres auto détenus			13	0			13		13
Dividendes versés au 1er semestre 2010				-41 208			-41 208		-41 208
Dividendes reçus des CR et filiales				30 569			30 569		30 569
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	4 876	0	13	-10 639	0	0	-5 750	0	-5 750
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-2 904	0	-2 904	0	-2 904
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Affectation du résultat 2009				76 353		-76 353			
Résultat du 1er semestre 2010				0		48 998	48 998		48 998
Autres variations				13			13		13
Capitaux propres au 30 juin 2010	158 016	184 157	-76 627	820 856	5 503	48 998	1 140 903	3	1 140 906
Augmentation de capital	136			0			136		136
Variation des titres auto détenus			-10	0			-10		-10
Dividendes versés au 2ème semestre 2010				0			0		0
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	136	0	-10	0	0	0	126	0	126
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	4 636	0	4 636	0	4 636
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 2ème semestre 2010				0		39 946	39 946		39 946
Autres variations				3			3	1	4
Capitaux propres au 31 décembre 2010	158 152	184 157	-76 637	820 859	10 139	88 944	1 185 614	4	1 185 618
				0			0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2011	158 152	184 157	-76 637	820 859	10 139	88 944	1 185 614	4	1 185 618
Augmentation de capital	2 537			0			2 537		2 537
Variation des titres auto détenus			20	0			20		20
Dividendes versés au 1er semestre 2011				-44 231			-44 231		-44 231
Dividendes reçus des CR et filiales				32 876			32 876		32 876
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	2 537	0	20	-11 355	0	0	-8 798	0	-8 798
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-801	0	-801	0	-801
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Affectation du résultat 2010				88 944		-88 944	0		0
Résultat au 30/06/2011						52 036	52 036		52 036
Autres variations				9			9		9
Capitaux propres au 30 juin 2011	160 689	184 157	-76 617	898 457	9 338	52 036	1 228 060	4	1 228 064

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Résultat avant impôts	72 810	67 932	131 771
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2 890	3 573	6 487
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	13 224	13 314	22 716
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	13	7	-96
Résultat net des activités de financement	678	807	1 491
Intérêts courus non échus (créances et dettes rattachées)***		4 978	
Autres éléments non monétaires	18	1 209	5
Autres mouvements			
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	16 823	23 888	30 603
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	123 647	204 510	459 312
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-171 814	-155 454	-367 777
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 355	-12 656	11 633
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs disponibles à la vente	12 513	-12 026	-15 008
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs détenus à échéance	-61 418	-16 473	-48 334
Flux liés aux autres opérations affectant des immeubles de placement			
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-18 628	-19 978	15 321
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-51 697	-31 961	-32 698
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-165 042	-44 038	22 449
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-75 409	47 782	184 823
Flux liés aux participations (1)	-722	-514	-1 060
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 071	-1 297	-3 552
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-2 793	-1 811	-4 612
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-8 818	-5 763	-5 627
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)	-10	-4 870	-6 224
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-8 828	-10 633	-11 851
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-87 030	35 338	168 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	250 702	82 342	82 342
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	40 429	45 598	45 598
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	210 273	36 744	36 744
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	163 672	117 680	250 702
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	35 527	31 903	40 429
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	128 145	85 777	210 273
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-87 030	35 338	168 360

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

*** A compter du 31/12/10, les créances et dettes rattachées ne sont plus isolées et sont désormais incluses dans la variation des postes de bilan.

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2011, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse Régionale Loire Haute-Loire s'élève à 722 K€, portant notamment sur l'opération suivante : Sacam International (- 705 K€).

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par l'entité consolidante à ses actionnaires, à hauteur de -11 355 K€ pour le premier semestre 2011.

(3) Au cours du premier semestre 2011, aucun mouvement n'est intervenu sur les dettes subordonnées.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire au 30 juin 2011 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2010 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Par rapport aux états financiers présentés au 30 juin 2010, le Groupe enregistre dorénavant les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global. Il s'agit d'un changement d'option comptable dans le cadre de la mise en œuvre de la norme IAS19 qui a été appliqué pour la première fois dans les états financiers établis au 31 décembre 2010

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation des états financiers en 2010. En conséquence, l'impact sur les états financiers intermédiaires établis au 30 juin 2010 ne fait pas l'objet d'une communication spécifique.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2011. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 32, relatif au classement des émissions de droits de souscription d'actions.	23 décembre 2009 (UE n° 1293/2009)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement des normes IFRS 1, relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants.	30 juin 2010 (UE n° 574/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement de la norme IAS 24, relatif à l'information au titre des parties liées sous forme d'organisme d'Etat.	19 juillet 2010 (UE 632/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement de l'interprétation IFRIC 14, relatif à la reconnaissance des actifs de régimes à prestations définies.	19 juillet 2010 (UE 633/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Interprétation d'IFRIC 19, relative à l'extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1 ^{er} janvier 2011	23 juillet 2010 (UE n° 662/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendements portant améliorations annuelles (2008-2010) modifiant les normes et interprétations suivantes : IFRS 1, IFRS 3, IFRS 7, IAS 1, IAS 27, IAS 34, IFRIC13	18 février 2011 UE n° 149/2011	1 ^{er} janvier 2011

- L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2011.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes

quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2011 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Il n'y a pas eu d'opérations externes réalisées au cours du premier semestre

2.2. Les écarts d'acquisition

Néant

2.3. Parties liées

Les parties liées à la Caisse Régionale de Loire haute Loire sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, les entités assurant la gestion interne des engagements en matière de retraites, préretraites et indemnités de fin de carrière, ainsi que les principaux dirigeants du groupe.

Il n'y a pas eu de convention significative conclue entre la Caisse régionale de Loire Haute Loire et l'une de ses filiales au cours du premier semestre 2011.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Sur opérations avec les établissements de crédit	597	1 056	551
Sur opérations internes au Crédit Agricole	17 530	38 079	16 637
Sur opérations avec la clientèle	121 944	237 585	116 110
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente		1	1
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 126	14 346	6 922
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	4 219	8 001	3 968
Sur opérations de location-financement	97 707	185 180	89 013
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	250 123	484 248	233 202
Sur opérations avec les établissements de crédit	-815	-1 493	-715
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-69 627	-132 642	-63 045
Sur opérations avec la clientèle	-15 079	-34 007	-17 174
Sur dettes représentées par un titre	-148	-158	-64
Sur dettes subordonnées	-678	-1 491	-807
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-2 426	-4 858	-2 382
Sur opérations de location-financement	-34 076	-64 040	-30 978
Autres intérêts et charges assimilées (3)	-20	-46	-35
Charges d'intérêts	-122 869	-238 735	-115 200

(1) dont 2 089 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2011 contre 4 378 milliers d'euros au 31 décembre 2010 et 2 279 milliers d'euros au 30 juin 2010.

(2) dont 5 695 milliers d'euros au 30 juin 2011 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 11 612 milliers d'euros au 31 décembre 2010 et 5 646 milliers d'euros au 30 juin 2010.

(3) Les intérêts et charges liées sur actifs financiers disponibles à la vente et sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance sont désormais présentés dans la rubrique " autres intérêts et charges assimilées " et non plus sur des lignes spécifiques. Le montant net de ces charges s'élève à 46 K€ au 31 décembre 2010 et à 35 K€ au 30 juin 2010.

3.2. Commissions nettes

	30/06/2011			31/12/2010			30/06/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Sur opérations avec les établissements de crédit	137	-26	111	838	-28	810	105	-25	80
Sur opérations internes au Crédit Agricole	7 655	-4 086	3 569	17 807	-9 261	8 546	9 442	-5 506	3 936
Sur opérations avec la clientèle	15 074	-570	14 504	28 554	-1 218	27 336	15 956	-642	15 314
Sur opérations sur titres		-43	-43		-59	-59		-104	-104
Sur opérations de change	27		27	44		44	22		22
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	1 768	-158	1 610	3 057	-302	2 755	1 519	-133	1 386
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	34 106	-2 725	31 381	70 741	-5 799	64 942	34 343	-2 551	31 792
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 054	-7	1 047	2 375		2 375	1 060		1 060
Produits nets des commissions	59 821	-7 615	52 206	123 416	-16 667	106 749	62 447	-8 961	53 486

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Dividendes reçus			
Plus ou moins valeurs latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	-212	-310	523
Plus ou moins valeurs latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	719	643	-502
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	189	304	142
Résultat de la comptabilité de couverture			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	696	637	163

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	20	20	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	7	13	- 6
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	13	7	6
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	16 501	16 501	-
Variations de juste valeur des éléments couverts	10 378	6 123	4 255
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	6 123	10 378	- 4 255
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
Total résultat de la comptabilité de couverture	16 521	16 521	-

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	41	41	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	17	24	- 7
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	24	17	7
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	19 177	19 177	-
Variations de juste valeur des éléments couverts	10 293	8 884	1 409
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	8 884	10 293	- 1 409
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
Total résultat de la comptabilité de couverture	19 218	19 218	-

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	52	52	-
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	28	24	4
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	24	28	- 4
Couvertures de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	21 804	21 804	-
Variations de juste valeur des éléments couverts	10 293	11 511	- 1 218
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	11 511	10 293	1 218
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	-	-	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	-	-	-
Total résultat de la comptabilité de couverture	21 856	21 856	-

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dividendes reçus	11 149	10 381	10 098
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	2 797	1 217	399
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)			
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances**	5	-211	-208
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	13 951	11 387	10 289

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

**Remboursement par anticipation à l'initiative de l'émetteur

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-9	-18	-9
Autres produits (charges) nets	2 936	2 872	3 323
Produits (charges) des autres activités	2 927	2 854	3 314

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Charges de personnel	46 681	87 212	43 973
Impôts et taxes	3 430	6 206	3 008
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	53 609	104 069	49 360
Charges d'exploitation	103 720	197 487	96 341

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Salaires et traitements (1)	24 700	47 894	23 640
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	2 399	4 507	2 283
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	590	1 284	498
Autres charges sociales	9 653	17 725	8 725
Intéressement et participation	6 528	9 743	6 066
Impôts et taxes sur rémunération	2 811	6 059	2 761
Total charges de personnel	46 681	87 212	43 973

(1) Dont indemnités liées à la retraite pour 85 K€

Dont autres avantages à long terme : Médailles du travail pour 28 K€

Dont charges sur plans de stock-options pour 0 K€

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dotations aux amortissements	2 944	6 407	3 680
- immobilisations corporelles	2 874	6 269	3 602
- immobilisations incorporelles	70	138	78
Dotations aux dépréciations	- 63	62	- 116
- immobilisations corporelles	- 52	- 183	- 116
- immobilisations incorporelles	- 11	245	
Total	2 881	6 469	3 564

3.8. Coût du risque

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-41 942	-75 021	-44 230
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-37 232	-64 246	-43 019
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-17	-51	-26
Autres actifs			
Engagements par signature	-243	-1 382	-192
Risques et charges	-4 450	-9 342	-993
Reprises de provisions et de dépréciations	23 935	44 629	26 631
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	20 079	41 553	25 305
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3	9	8
Autres actifs	332	68	6
Engagements par signature	197	788	18
Risques et charges	3 324	2 211	1 294
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-18 007	-30 392	-17 599
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-556	-2 365	-709
Récupérations sur prêts et créances amortis	1 043	1 443	988
Décotes sur crédits restructurés	-82	-190	-88
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes			
Coût du risque	-17 602	-31 504	-17 408

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation			
	-21	91	-9
Plus-values de cession	2	155	4
Moins-values de cession	-23	-64	-13
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	0	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	-21	91	-9

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Charge d'impôt courant	-18 857	-44 501	-18 262
Charge d'impôt différé	-1 917	1 675	-672
Charge d'impôt de la période	-20 774	-42 826	-18 934

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

<i>Au 30/06/11</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	72 810	34,43%	25 068
Effet des différences permanentes			-3 222
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			26
Effet des autres éléments			-1 098
Taux et charge effectif d'impôt		28,53%	20 774

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2011

<u>Au 31/12/10</u>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	131 771	34,43%	45 369
Effet des différences permanentes			-988
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			-65
Effet des autres éléments			-1 490
Taux et charge effectif d'impôt		32,50%	42 826

<u>Au 30/06/10</u>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	67 932	34,43%	23 389
Effet des différences permanentes			-2 998
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			1
Effet des autres éléments			-1 458
Taux et charge effectif d'impôt		27,87%	18 934

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		
(en milliers d'euros)						
Variation de juste valeur		- 1 993	- 659		- 2 652	
Transfert en compte de résultat		- 262			- 262	
Variation de l'écart de conversion					-	
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					-	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part du Groupe)	-	- 2 255	- 659	-	- 2 914	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part minoritaire)					-	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (1)	-	- 2 255	- 659	-	- 2 914	0
Variation de juste valeur		2 653	- 47		2 606	
Transfert en compte de résultat		- 800			- 800	
Variation de l'écart de conversion					-	
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				- 84	- 84	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (part du Groupe)	-	1 853	- 47	- 84	1 722	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (part minoritaire)					-	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (1)	-	1 853	- 47	- 84	1 722	0
Variation de juste valeur		707	329		1 036	
Transfert en compte de résultat		- 1 837			- 1 837	
Variation de l'écart de conversion					-	
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					-	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)	-	- 1 130	329	-	- 801	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)					-	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (1)	-	- 1 130	329	-	- 801	0

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Montant brut	(2 031)	3 345	(2 229)
Impôt	901	(1 492)	(26)
Total net	(1 130)	1 853	(2 255)

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour le pilotage de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne, correspondant aux métiers de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A., sont les suivants :

les secteurs opérationnels peuvent se rattacher pour l'essentiel à deux secteurs pour la Caisse Régionale de Loire Haute Loire :

- Banque de proximité en France.
- Activité de crédit bailleur

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

	30/06/2011		
	Banque de proximité en France	Activité Crédit Bailleur	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Produit net bancaire	136 569	60 465	197 034
Charges de fonctionnement	-70 784	-35 817	-106 601
Résultat brut d'exploitation	65 785	24 648	90 433
Coût du risque	-12 347	-5 255	-17 602
Résultat d'exploitation	53 438	19 393	72 831
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-21		-21
Variation de valeur des écarts d'acquisition			0
Résultat avant impôt	53 417	19 393	72 810
Impôts sur les bénéfices	-14 128	-6 646	-20 774
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			0
Résultat net	39 289	12 747	52 036
Intérêts minoritaires			
Résultat net part du Groupe	39 289	12 747	52 036

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010		
	Banque de proximité en France	Activité Crédit Bailleur	Total
Produit net bancaire	254 323	112 817	367 140
Charges de fonctionnement	-139 047	-64 909	-203 956
Résultat brut d'exploitation	115 276	47 908	163 184
Coût du risque	-18 006	-13 498	-31 504
Résultat d'exploitation	97 270	34 410	131 680
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	91		91
Variation de valeur des écarts d'acquisition			0
Résultat avant impôt	97 361	34 410	131 771
Impôts sur les bénéfices	-31 017	-11 809	-42 826
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			0
Résultat net	66 344	22 601	88 945
Intérêts minoritaires		1	1
Résultat net part du Groupe	66 344	22 600	88 944

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010		
	Banque de proximité en France	Activité Crédit Bailleur	Total
Produit net bancaire	130 743	54 511	185 254
Charges de fonctionnement	-67 399	-32 506	-99 905
Résultat brut d'exploitation	63 344	22 005	85 349
Coût du risque	-13 370	-4 038	-17 408
Résultat d'exploitation	49 974	17 967	67 941
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-9		-9
Variation de valeur des écarts d'acquisition			0
Résultat avant impôt	49 965	17 967	67 932
Impôts sur les bénéfices	-12 741	-6 193	-18 934
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			0
Résultat net	37 224	11 774	48 998
Intérêts minoritaires			
Résultat net part du Groupe	37 224	11 774	48 998

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 413	4 629
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	29 512	27 275
Valeur au bilan	33 925	31 904
	<i>Dont Titres prêtés</i>	

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	4 107	4 092
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	4 107	4 092
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	306	537
Valeur au bilan	4 413	4 629

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	29 512	27 275
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	29 512	27 275
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	29 512	27 275

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	306	537
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	306	537

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Titres vendus à découvert		
Dettes représentées par un titre		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	306	537
Valeur au bilan	306	537

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Non applicable en Caisse Régionale Loire Haute-Loire

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011			31/12/2010		
	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	66 380	3 562		83 534	3 197	
Actions et autres titres à revenu variable	125 946	12 890	1 149	120 837	15 474	1 262
Titres de participation non consolidés	347 993	5 650	5 710	347 845	5 412	5 536
Total des titres disponibles à la vente	540 319	22 102	6 859	552 216	24 083	6 798
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	540 319	22 102	6 859	552 216	24 083	6 798
Impôts		-5 363	-191		-6 322	-248
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		16 739	6 668		17 761	6 550

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30/06/2011	31/12/2010
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	2 914	1 838
dont comptes ordinaires débiteurs sains	1 445	1 838
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	656	627
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances	7 235	7 321
Total	10 805	9 786
Créances rattachées		
Dépréciations		
Valeur nette	10 805	9 786
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	128 516	210 008
Comptes et avances à terme	992 786	842 320
Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts subordonnés	24 600	24 600
Total	1 145 902	1 076 928
Créances rattachées	12 989	12 890
Dépréciations		
Valeur nette	1 158 891	1 089 818
Valeur au bilan	1 169 696	1 099 604

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2011	31/12/2010
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	21 164	26 513
Autres concours à la clientèle	6 061 117	5 882 690
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	37 400	37 400
Titres non cotés sur un marché actif	1 660	1 660
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	82 880	72 423
Comptes ordinaires débiteurs	69 296	62 425
Total	6 273 517	6 083 111
Créances rattachées	29 992	26 075
Dépréciations	154 792	145 517
Valeur nette	6 148 717	5 963 669
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	728 137	713 081
Total	728 137	713 081
Créances rattachées	1 043	1 533
Dépréciations	19 441	18 413
Valeur nette	709 739	696 201
Valeur au bilan	6 858 456	6 659 870

Créances apportées en garantie :

Au terme du 1^{er} semestre 2011, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire a apporté 1 453 060 K€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 1 337 952 K€ en 2010. La Caisse Régionale de Loire Haute Loire conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire a apporté :

- 373 724 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 451 588 K en 2010 ;
- 206 336 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 251 845 K€ en 2010 ;

- 210 031 K€ de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 372 741 K€ en 2010 ;

- 662 969 K€ de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 261 778 K€ en 2010.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	1 156 707				1 156 707
Institutions non établissements de crédit	499 371	6 003	4 352		495 019
Grandes entreprises	1 211 696	48 506	44 802	4 034	1 162 860
Clientèle de détail	5 290 587	120 831	86 034	27 329	5 177 224
Total *	8 158 361	175 340	135 188	31 363	7 991 810
Créances rattachées nettes					36 342
Valeurs au bilan					8 028 152

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 14 131 milliers d'euros

	31/12/2010				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales					0
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	1 086 714				1 086 714
Institutions non établissements de crédit	479 028	6 455	4 501		474 527
Grandes entreprises	1 184 022	59 206	42 047	4 254	1 137 721
Clientèle de détail	5 133 142	107 624	81 665	23 867	5 027 610
Total *	7 882 906	173 285	128 213	28 121	7 726 572
Créances rattachées nettes					32 902
Valeurs au bilan					7 759 474

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 13 691 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	145 517		34 977	-25 703		1	154 792
dont dépréciations collectives	28 121		3 442	-200			31 363
Opérations de location financement	18 413		4 076	-3 049		1	19 441
Titres détenus jusqu'à l'échéance	1 129		17	-3		6	1 149
Actifs financiers disponibles à la vente	5 085						5 085
Autres actifs financiers	501		20	-332		1	190
Total des dépréciations d'actifs financiers	170 645	0	39 090	-29 087	0	9	180 657

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	3 796	2 766
dont comptes ordinaires créditeurs	1 796	652
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Sous-total	3 796	2 766
Dettes rattachées	71	83
Total	3 867	2 849
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	20	921
Comptes et avances à terme	5 344 194	5 069 686
Sous-total	5 344 214	5 070 607
Dettes rattachées	15 617	14 380
Total	5 359 831	5 084 987
Valeur au bilan	5 363 698	5 087 836

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	1 571 474	1 637 787
Comptes d'épargne à régime spécial	19 860	16 077
Autres dettes envers la clientèle	746 762	644 949
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Total	2 338 096	2 298 813
Dettes rattachées	16 661	16 753
Valeur au bilan	2 354 757	2 315 566

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	16 668	12 483
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	2 400	
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Total	19 068	12 483
Dettes rattachées	246	195
Valeur au bilan	19 314	12 678
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	32 344	32 335
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Total	32 344	32 335
Dettes rattachées	790	122
Valeur au bilan	33 134	32 457

Au cours du premier semestre 2011, aucun mouvement n'est intervenu sur les dettes subordonnées.

5.7. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2011
Valeur brute	412						412
Amortissements et dépréciations	-138		-9				-147
Valeur au bilan	274	0	-9	0	0	0	265

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2011
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute (1)	139 301		2 288	-173		-1	141 415
Amortissements & Dépréciations (2)	-90 383		-2 875	175		1	-93 082
Valeur au bilan	48 918	0	-587	2	0	0	48 333
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	61 586		100				61 686
Amortissements & Dépréciations	-26 484		-70	11		1	-26 542
Valeur au bilan	35 102	0	30	11	0	1	35 144

(1) Dont retraitement Crédit-Bail pour 3 500 K€ (valeur d'origine)

(2) Dont retraitement Crédit-Bail pour 1 057 K€ (cumul amortissements)

5.9. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Risques sur les produits épargne logement	7 310				-946			6 364
Risques d'exécution des engagements par signature	5 605		243	-102	-197			5 549
Risques opérationnels	19 596		477					20 073
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	709		52	-28				733
Litiges fiscaux	364							364
Litiges autres	5 117		1 080	-70	-113			6 014
Participations	399		26	-112				313
Restructurations								0
Autres risques	15 882		4 200	-165	-3 222			16 695
Total	54 982	0	6 078	-477	-4 478		0	56 105

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	15 226	0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	919 755	920 398
Ancienneté de plus de 10 ans	319 526	340 323
Total plans d'épargne-logement	1 254 507	1 260 721
Total comptes épargne-logement	227 828	230 445
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	1 482 335	1 491 166

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2011 pour les données au 30 juin 2011 et à fin novembre 2010 pour les données au 31 décembre 2010, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement :	14 618	16 785
Comptes épargne-logement :	62 725	68 459
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	77 343	85 244

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	0	0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	0	720
Ancienneté de plus de 10 ans	5 282	5 486
Total plans d'épargne-logement	5 282	6 206
Total comptes épargne-logement	1 082	1 104
Total provision au titre des contrats épargne-logement	6 364	7 310

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

En millions d'euros	31/12/2010	Dotations	Reprises	30/06/2011
Plans d'épargne-logement :	6 206		924	5 282
Compte épargne-logement :	1 104		22	1 082
Total provision au titre des contrats épargne-logement	7 310	0	946	6 364

5.10. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2011

Au 30 juin 2011, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	1 003 200	12,38%	0,00%
Dont part du Public	995 813	12,29%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 778	0,03%	
Dont part Auto-détenue	4 609	0,06%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	3 291 313	40,58%	0,00%
Dont part Caisses Locales	1 263 636	15,58%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	2 027 677	25,00%	
Parts sociales	3 816 197	47,04%	100,00%
Dont 61 Caisses Locales	3 816 144	47,04%	94,99%
Dont 13 administrateurs de la CR	52		4,66%
Dont Crédit Agricole S.A.	1		0,35%
TOTAL	8 110 710	100,00%	100,00%

La valeur nominale des actions est de 3,82 euros et le montant du capital est 30 983 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2010, l'Assemblée générale de la Caisse Régionale de Loire Haute Loire a approuvé le versement d'un dividende net par action de 2,55 € et des intérêts aux parts sociales de 3,10 %.

Dividendes

Pour les Caisses régionales

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2007	2,57	2,57	0,14
2008	2,57	2,57	0,14
2009	2,40	2,40	0,14
2010	2,55	2,55	0,12

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 11 355 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Engagements donnés		
Engagements de financement	842 660	804 240
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	291	
. Engagements en faveur de la clientèle	842 369	804 240
Ouverture de crédits confirmés	457 501	461 824
- Ouverture de crédits documentaires	9 964	10 944
- Autres ouvertures de crédits confirmés	447 537	450 880
Autres engagements en faveur de la clientèle	384 868	342 416
Engagements de garantie	195 750	199 196
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	5 887	4 964
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	5 887	4 964
. Engagements d'ordre de la clientèle	189 863	194 232
Cautions, avals et autres garanties	25 707	24 784
Cautions immobilières	76 363	78 326
Garanties financières		
Gar. Rbt. de crédits distr./autres EC	28 177	27 520
Autres garanties d'ordre de la clientèle	59 616	63 602
Engagements reçus		
Engagements de financement	206 443	244 152
. Engagements reçus d'établissements de crédit	206 443	244 152
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	1 429 103	1 382 381
. Engagements reçus d'établissements de crédit	196 690	189 899
. Engagements reçus de la clientèle	1 232 413	1 192 482
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	248 389	244 887
Autres garanties reçues	984 024	947 595

i. Reclassements d'instruments financiers

- **Principes retenus par le groupe**

Les reclassements hors de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par l'amendement IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- **Reclassements effectués par la Caisse Régionale de Loire Haute Loire**

Comme les exercices précédents, la Caisse Régionale de Loire Haute Loire n'a pas opéré en 2010 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

	30/06/2011		31/12/2010	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
<i>(en millions d'euros)</i>				
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 169 696	1 185 890	1 099 604	1 123 409
Prêts et créances sur la clientèle	6 858 456	6 840 431	6 659 870	6 800 554
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	397 436	390 334	335 811	336 888
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédits	5 363 698	5 450 393	5 087 836	5 190 921
Dettes envers la clientèle	2 354 757	2 354 857	2 315 566	2 315 566
Dettes représentées par un titre	19 314	19 319	12 678	12 678
Dettes subordonnées	33 134	33 417	32 457	32 749

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

(en milliers d'euros)	Total 30/06/2011	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4 413	4 107	306	-	4 629	4 092	537	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	4 107	4 107	-	-	4 092	4 092	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 107	4 107	-	-	4 092	4 092	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	306	-	306	-	537	-	537	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	29 512	-	29 512	-	27 275	-	27 275	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	29 512	-	29 512	-	27 275	-	27 275	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	29 512	-	29 512	-	27 275	-	27 275	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	540 319	163 096	377 223	-	552 216	177 087	375 129	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	66 380	66 380	-	-	83 534	83 534	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	473 939	96 716	377 223	-	468 682	93 553	375 129	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	9 592	9 592	-	-	10 928	10 928	-	-
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	583 836	176 795	407 041	-	595 048	192 107	402 941	-

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	Total 30/06/2011	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	306	-	306	-	537	-	537	-
Titres vendus à découvert	-				-			
Titres donnés en pension livrée	-				-			
Dettes représentées par un titre	-				-			
Dettes envers la clientèle	-				-			
Dettes envers les établissements de crédit	-				-			
Instruments dérivés	306		306		537		537	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-				-			
Instruments dérivés de couverture	2 692	2 682	10		1 802	1 787	15	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	2 998	2 682	316	-	2 339	1 787	552	-

- **Changements de modèles de valorisation**

La Caisse Régionale de Loire Haute Loire n'a pas effectué de changement de valorisation

9. Événements postérieurs à fin de la période intermédiaire

Il n'existe pas d'éléments postérieurs à la clôture susceptibles de remettre en cause les résultats présentés ci-dessus

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2011

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 30 juin 2011	% de contrôle		% d'intérêt	
				31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011
Établissements bancaires et financiers							
LOIRE HAUTE-LOIRE	France	Néant	Mère	100	100	100	100
CL LOIRE - HAUTE LOIRE	France	Néant	Mère	100	100	100	100
Sociétés de crédit bail et de location							
COFAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
SIRCAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
LOCAM	France	Néant	Globale	100	100	100	100
Divers							
SCICA HL	France	Néant	Globale	100	100	100	100

PARTIE C - Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité des rapports financiers

Je soussigné Gérard Ouvrier Buffet, Directeur Général de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Loire Haute-Loire, atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



A St Etienne, le 22 juillet 2011
Le Directeur Général
Gérard Ouvrier-Buffet

PARTIE D - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés résumés

Période du 1^{er} Janvier 2011 au 30 Juin 2011

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Loire Haute-Loire, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés

résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations que la Caisse Régionale de Crédit Agricole Loire Haute-Loire a appliquées à compter du 1^{er} janvier 2011.

2 - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

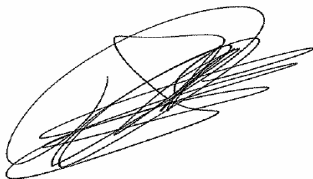
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Saint-Etienne et au Puy-en-Velay, le 2 Août 2011.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet ROYET

Pierre MARCON



Cabinet SEGECO

Francis BERTHON

